La météo

Aujourd'hui:
Mélange de nuages et de soleil

Minimum 1° Maximum 7°

Demain: Nuageux avec quelques averses

DÉTAILS CAHIER SPORTS

La Presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

7050
JEAN-TALON EST
PRÈS DES
GALERIES D'ANJOU
352-1010

VU

LA HAUTE
TECHNOLOGIE
Nikon
POUR VOS
LUNETTES

• MONTRÉAL, MERCREDI 28 OCTOBRE 1992 109e ANNÉE Nº 9 72 PAGES, 6 CAHIERS

Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui



B 1 RÉFÉRENDUM

Si pour Robert Bourassa, le NON du Canada anglais n'est pas un NON au Québec, tous deux se sont dit NON mutuellement, affirme Parizeau.

D 9 RUSSIE

Devant l'aggravation de la situation dans la Fédération russe, la proclamation de l'état d'urgence serait envisagée par Moscou.

S 3 NORDIQUES 4 TAMPA BAY 3

Il a fallu un but de Mats Sundin en avantage numérique au milieu de la troisième période pour que les Nordiques aient raison du Lightning.

Sommaire

Annonces classées
Immobilier ..... D10 à D14
marchandises..... D14-D15
emplois..... D15-D16, E4
automobiles E4-E5
propositions d'affaires..... C2
Arts et spectacles
Informations..... cahier E
ciné-horaire..... E5-E6
Télé-horaire..... E2
Télévision E1
Bandes dessinées D11
Bridge..... D16
Carrières et prof. B4-B5
Décès E6
Économie ..... cahier C
Éditorial..... B2
Êtes-vous observateur? . D10
Feuilleton..... D13
Horoscope..... D12
Le monde..... D9
Loteries — résultats:..... A4
Mots croisés..... D14
Mot mystère D16
Têtes d'affiche..... A6
Vivre ..... D1 à D8

Ottawa lancera un projet de réfection des routes de 12 milliards sur dix ans

Une taxe spéciale sur l'essence pour financer le projet?

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Ottawa et les provinces veulent lancer en novembre un ambitieux programme de réfection routière, une initiative destinée à secouer la torpeur post-référendaire et qui représentera des investissements de 12 milliards sur dix ans.

Préparé depuis plusieurs semaines, le projet a failli être annoncé au cours de la campagne référendaire mais le gouvernement fédéral, devant l'orientation du vote, a rapidement mais momentanément décidé de le retarder afin de ménager ses munitions. Le projet serait annoncé lors de la conférence fédérale provinciale sur l'économie, prévue autour du 20 novembre.

Dernière étape d'un processus engagé en 1987, des décisions finales restent à prendre quant au financement du programme. À la mi-septembre, à une conférence réunissant les ministres des Transports de tout le pays à Québec, tout indiquait qu'Ottawa opterait pour une taxe spéciale d'un cent sur le litre d'essence.

À Québec, on avait même testé l'idée auprès du caucus des députés libéraux, qui s'étaient dits d'accord en principe mais à la condition qu'il soit clair que les revenus ainsi prélevés seraient affectés à la réparation des routes.

Plus récemment, à Québec on pensait qu'Ottawa pourrait emprunter et ainsi profiter de la baisse des taux d'intérêt tout en sachant qu'il pourrait toujours se financer plus tard par une taxe, si le gouvernement Mulroney survivait à l'élection. En mars 1992, le scénario privilégié parlait même d'une taxe de deux cents le litre.

Pilule amère à avaler pour les

VOIR ROUTES EN A 2

Michel Pagé quitte la politique et passe chez Donohue

Gérald Tremblay et Lucienne Robillard sont pressentis pour le remplacer à l'Éducation

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC


Michel Pagé

Le ministre de l'Éducation Michel Pagé annoncera sa démission cette semaine pour devenir président directeur général de la papetière Donohue.

Prévu depuis plusieurs jours, ce départ ne pouvait être annoncé avant la fin de la campagne référendaire pour éviter de confirmer l'impression que les choses allaient mal du côté du OUI, a-t-on appris.

Selon les renseignements obtenus hier par *La Presse*, il sera temporairement remplacé par un collègue du conseil des ministres, qui ajoutera l'Éducation à ses responsabilités actuelles. La titulaire de l'Enseignement supérieur, Mme Lucienne Robillard, et le responsable de l'Industrie, Gérald Tremblay, seraient les deux ministres les plus susceptibles d'assurer l'intérim. Mais, insistait-on hier, la décision finale reste à prendre en ce qui concerne le remplacant du ministre Pagé.

Ce dernier entrera en fonction chez Donohue au début de novembre. Il dirigera les opérations quotidiennes de la papetière mais le patron actuel, Charles-Albert Poissant, continuera de presider le conseil d'administration.

Avocat de formation, M. Pagé fait de la politique depuis la fin de ses études. À 23 ans, il faisait son entrée à l'Assemblée nationale à la suite de sa victoire contre le candidat créditiste dans Portneuf aux élections générales de 1973.

Durant la campagne référendaire, M. Pagé a multiplié les annonces de son ministère et il était

VOIR PAGE EN A 2

Kordic a flambé 12000$ dans les dix dernières journées de sa vie

MICHEL MAROIS
QUÉBEC

John Kordic a flambé près de 12000$ dans les dix dernières journées de sa vie, et cette somme provenait d'un chèque de 16000$ du Canadien.

«John m'avait demandé une avance sur les paiements différés que nous lui devions encore sur le contrat qu'il avait signé avec nous, a expliqué hier Fred Steer, vice-président finance et administration du Canadien. J'ai préparé le chèque et il a signé les documents officiels. Le montant était effectivement de 16000$».

C'est un carnet bancaire, déposé hier en preuve à l'enquête du coroner Gérald Locas sur la mort de Kordic, qui a permis aux enquêteurs de retrouver la trace de ce chèque et des transactions effectuées par le hockeyeur entre le 28 juillet et le 8 août, jour de son décès.

Le carnet bancaire avait été oublié dans un taxi par l'ancien joueur du Canadien et des Nordiques, tôt le matin du 8 août, et il a

VOIR KORDIC EN A 2

UN SPECTRE IMPRESSIONNANT

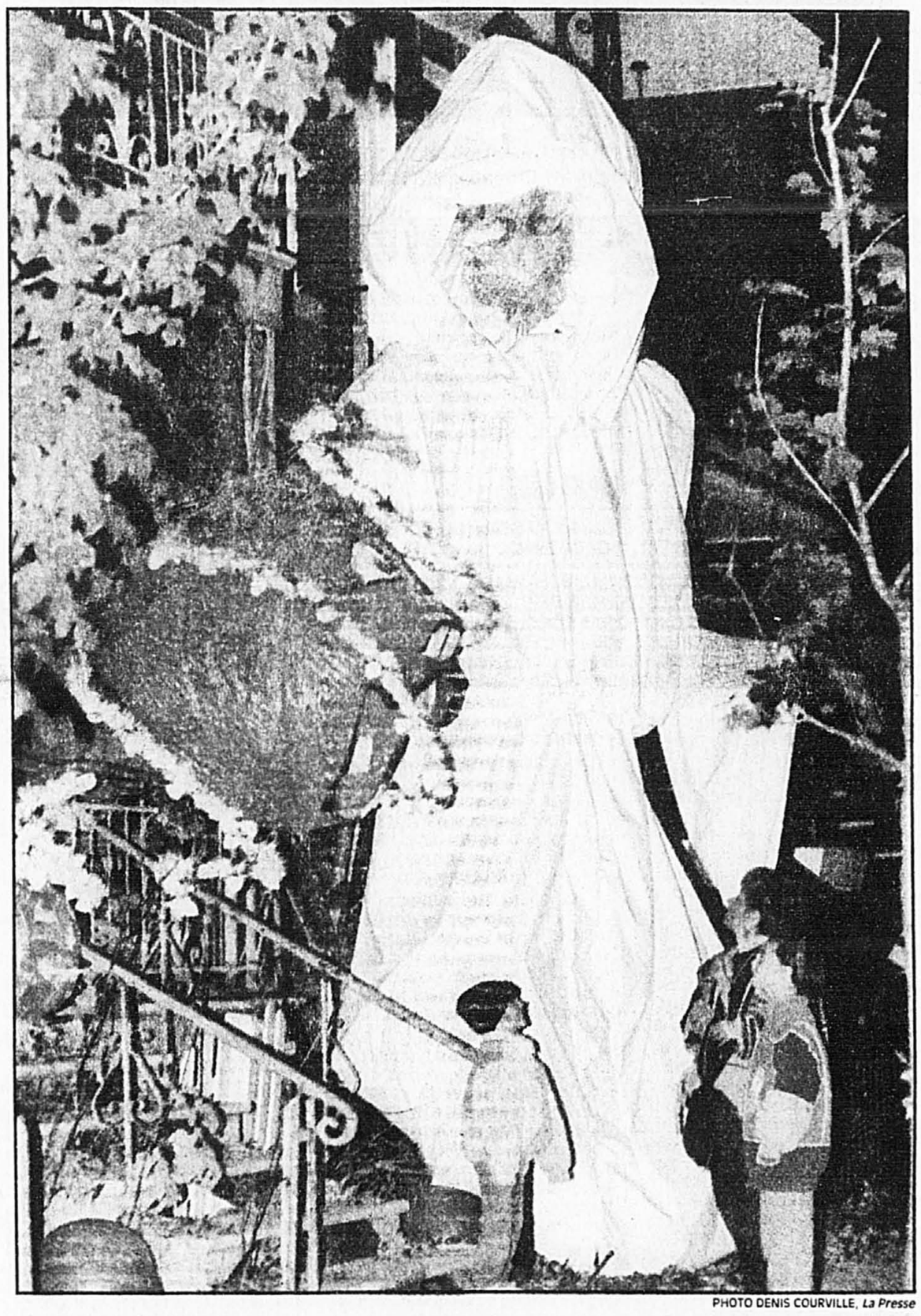


PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Les passants de la rue de Laroche étaient intrigués hier lorsqu'ils arrivaient à la hauteur du 4868, où réside l'artiste François Plante. Lui et ses amis du quartier ont conçu en quatre jours une impressionnante fresque qui représente «un spectre *zappant* les citrouilles d'une sorcière». Le but de l'opération: attirer les enfants pour leur offrir friandises et bonbons, le soir de l'Halloween. «L'an dernier, nous avons eu 1500 enfants; ça nous avait coûté pas mal cher en chips», relate le jeune homme. Comme l'Halloween sera célébrée samedi, *La Presse* publie aujourd'hui un reportage spécial de Danielle Bonneau sur cette fête populaire. *À lire dans le cahier Vivre, pages D 1 et D 4 à D 6*

Surprise: les taux d'intérêt baissent

PAUL DURIVAGE

Réactions aussi fortes qu'imprévues sur les marchés financiers au lendemain du référendum constitutionnel, hier:

- les banques ont soustrait un demi-point de pourcentage à leurs taux d'intérêt, dans l'attente d'une chute possible de plus d'un point de pourcentage du taux d'escompte, demain;
- le dollar a bondi d'environ un demi-cent pour atteindre près de 81 cents, pour la première fois depuis le 21 septembre;
- les Bourses canadiennes, en hausse sensible, ont poursuivi sur leur élan de la veille, sans égard au changement d'humeur survenu entre-temps à Wall Street.

Les marchés financiers, dont on appréhendait la réaction à un NON depuis que la Banque Royale a sonné les trompettes de l'apocalypse, auront finalement été galvanisés par le concert des voix du NON à travers le pays et le chant de mobilisation des leaders des deux camps.

«Même si le résultat du suffrage était déjà escompté, il y a eu un grand *OUF!* quand il est apparu que la majorité de la population était d'accord et que leurs porte-parole partageaient la même priorité de s'attaquer maintenant à la relance de l'économie», commente M. Pierre Ghazi, directeur des marchés monétaires à la Banque de Montréal.

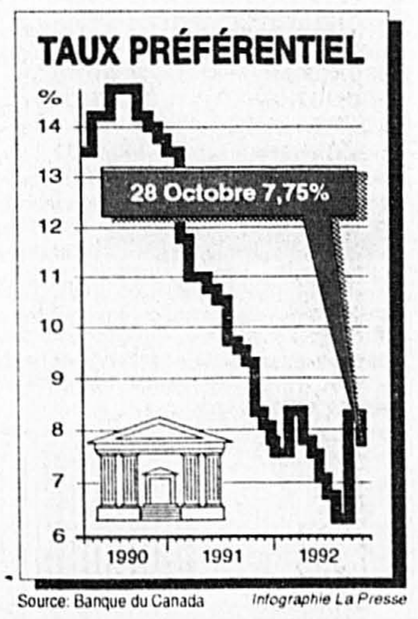
C'est cette dernière qui, conformément à son habitude, a donné le signe de la détente sur le front des taux d'intérêt en annonçant, à 9h25 hier matin, qu'elle portait son taux préférentiel de 8,25 à 7,75 p. cent, en date d'aujourd'hui. Suivirent la Banque Royale à 9h46, la Toronto-Dominion à 10h04, la CIBC à 10h22, la Scotia à 10h31 et, enfin, les deux principales institutions financières québécoises: la Banque Nationale et la Caisse centrale Desjardins, une demi-heure plus tard.

Plus que tardive à annoncer son nouveau taux directeur, la petite Banque Laurentienne fut par contre la première à établir la nouvelle grille des taux hypothécaires. Après soustraction d'un demi-point sur toute la ligne, le coût des hypothèques passe à 7,50 p. cent pour un terme d'un an, 7,75 p. cent pour deux ans, 8,25 p. cent pour trois ans, 8,5 p. cent pour quatre ans et 8,75 p. cent pour cinq ans.

La rémunération des dépôts devrait par contre demeurer élevée encore quelques jours, le temps que prenne fin la campagne des obligations d'épargne du Canada

VOIR TAUX EN A 2

■ **Relance de l'économie: les Canadiens devront s'armer de patience.** ***Page C 1***



Source: Banque du Canada *Infographie La Presse*

J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances

Permis du Québec
ROYAL
1807905-a28

VANCOUVER
Période des fêtes
(de Dorval)
Départs du 16 décembre au 13 janvier
199$

**FLORIDE AU DÉPART DE DORVAL
ORLANDO MERCREDI, SAMEDI
FORT LAUDERDALE LUNDI, MARDI, JEUDI, DIMANCHE
MIAMI DIMANCHE
WEST PALM BEACH VENDREDI
ST.PETERSBURG SAMEDI
FORT MYERS VENDREDI

*Achetez un billet aller-retour pour la Floride au prix courant et vous obtenez le deuxième à seulement (toutes taxes incluses). 199 $
Les réservations doivent être effectuées et payées en entier avant le 30 novembre 1992.
*Dans le cas de la Floride, cette offre ne s'applique pas pour les départs du 17 au 24 décembre 1992.

multi-voyages
Nombre de places limité
Pour de plus amples renseignements consultez-nous au 858-6260
8403, rue Saint-Denis
Montréal H2P 2G9



PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Delphée Martin animait hier soir, au nom de la Coalition des minorités sexuelles, le débat réunissant huit des douze candidats à l'election partielle muncipale de dimanche prochain dans Saint-Jacques. À gauche, l'indépendant Gregory Tutko.

La communauté gaie est divisée dans Saint-Jacques

GILLES GAUTHIER

■ «Tous les candidats dans Saint-Jacques seront jugés en fonction de Raymond Blain, qui était le représentant de tout le monde, qu'il s'agisse des gais, des personnes âgées ou des habitants du quartier chinois», ont déclaré hier soir le président de la Coalition des minorités sexuelles du Montréal métropolitain, Jacques Beausoleil, et le responsable du comité «police et minorités» de cet organisme, André Faive.

Mort du sida au début de mai dernier, le conseiller municipal RCM Raymond Blain, qui avait déclaré publiquement son orientation sexuelle, sera remplacé dimanche prochain alors que se tiendra une élection partielle dans ce district.

Douze candidats s'affrontent et selon MM. Beausoleil et Faive, qui participaient hier soir à un débat public réunissant huit de ces aspirants, la communauté gaie du quartier, qui représente de 30 à 40 p. cent de l'électorat, est divisée au sujet du profil du candidat qu'elle devrait appuyer.

Selon eux, deux grandes tendances émergent: certains estiment qu'il faudrait élire à nouveau un gai, compétent et ayant une grande crédibilité et qui sera «capable d'influencer la machine». D'autres croient qu'il faut choisir un candidat ayant les mêmes qualités mais qui n'est pas nécessairement gai, tout en étant très «très sensible aux besoins de toutes les minorités sexuelles».

Outre MM. Beausoleil et Faive, les huit candidats étaient interrogés hier par des représentants de la Corporation de développement économique et communautaire, de l'Association des marchands, du Comité sida aide Montréal et du comité sur les conjoints du même sexe de la Coalition des minorités sexuelles, qui regroupe 19 organismes, dont deux regroupent des transsexuels et les autres des gais et lesbiennes.

Les candidats sont bien conscients de l'importance du vote de cette minorité et celui du RCM, Claude Watters, a lancé publiquement que «ma fille est lesbienne et je suis fier d'elle parce qu'elle mène la vie qu'elle a eu envie de vivre».

Un des sept candidats indépendants, Gregory Tutko, qui a déclaré son homosexualité, a affirmé que «ce quartier nous appartient comme Parc Extension est celui des Grecs et les environs du marché Jean-Talon celui des italophones. Il faut être confortablement et fièrement membre de notre communauté».

SUITE DE LA UNE

ROUTES

Ottawa lancera un projet de réfection des routes de 12 milliards sur dix ans

contribuables et difficile à vendre pour les politiciens, une nouvelle taxe sur l'essence en laisserait le prix bien en deça des sommets déjà atteints. Un litre d'essence coûtait en août 61 cents à Montréal, dont 19 cents de taxes provinciales et 12,2 cents de taxes fédérales.

Selon les chiffres obtenus par *La Presse*, le Québec recevrait 1,3 milliard sur dix ans pour la réfection de son réseau national de 2800 kilomètres. Le financement par une taxe spéciale sur l'essence pose un problème sérieux au Québec et à l'Ontario. Les Québecois, par exemple, paieraient environ le quart de la contribution — ils forment le quart de la population — mais n'auraient que le dixième des retombées puisque seules 10 p. cent des routes éligibles se trouvent sur son territoire. L'Ontario est encore plus mal lotie. Avec 5000 kilomètres de routes, elle reçoit 2,2 milliards, à peu de choses près le même montant que le Nouveau-Brunswick qui, lui, a seulement 1000 kilomètres de routes éligibles.

Pour améliorer sa part, Québec a pu faire reconnaitre plus de routes comme faisant partie de son réseau national. Ainsi, le programme permettrait de défrayer le coût des travaux sur la 138 vers la Côte Nord et la 117 vers l'Abitibi, de même que sur les autoroutes 50 et 30. Au ministère des Transports du Québec, on se dit même d'avis que le fédéral pourrait satisfaire le Québec par des moyens détournés, notamment en faisant des travaux réclamés depuis longtemps sur certains de ses ponts.

Pour l'ensemble du pays, Ottawa a identifié 8,5 milliards de besoins «réguliers» auxquels on a ajouté 3,5 milliards d'initiatives spéciales, pour un total de 12 milliards. C'est d'ailleurs avec ce programme en tête que le gouvernement du Québec avait annoncé, dans son dernier budget, qu'il était prêt à dépenser un dollar pour chaque dollar de contribution fédérale, jusqu'à concurrence de 100 millions en 1992-93. □

PAGÉ

Michel Page quitte la politique et passe chez Donohue

clairement perçu dans le milieu comme un ministre «en train de vider son bureau». En fait, explique-t-on, ce sont les annonces traditionnellement faites en septembre par le ministère de l'Éducation qui accusaient des retards, tant et si bien qu'il a fallu tout concentrer en octobre.

Hier, sans préciser de qui il s'agissait, le premier ministre Bourassa a soutenu qu'il aurait avant les Fêtes à faire des ajustements à son cabinet, pour «un collègue qui veut quitter la politique», s'est-il limité à dire.

À Québec, les rumeurs vont aussi bon train sur le départ du titulaire de la Santé, Marc-Yvan Côté. Ce dernier a déjà publiquement déclaré qu'il pensait tirer un trait sur sa carrière politique dans la première moitié de 1993.

Quant à M. Pagé, il y a longtemps qu'il songeait à quitter la vie publique. Déjà, avant l'élection de 1989, seule la promesse qu'on lui confierait un autre ministère que l'Agriculture avait pu le retenir en politique. Il avait laissé circuler son nom pour un emploi de direction chez Métro-Richelieu, un nomination qui ne s'était toutefois pas concrétisée. □



PHOTO REUTER

Cet employé de la Bourse de Toronto lit un article de journal au lendemain du référendum. Les Canadiens ont rejeté l'entente de Charlottetown dans une proportion de 55 à 45 p. cent. En Ontario, le OUI l'a emporté par le score de 50,1 à 49,9 p. cent!

KORDIC

Kordic a flambé 12000$ dans les dix dernières journées de sa vie

été remis aux enquêteurs de la SQ par le chauffeur.

Une employée de la Banque Laurentienne, Mme Diane Sansoucy, a confirmé que Kordic avait ouvert un compte le 24 juillet dans une succursale de la Place Quatre-Bourgeois, en déposant le chèque de 16000$. Le 28 juillet, il retirait un premier montant de 2500$. Par la suite, il retirait 1500$ (30 juillet), 1000$ (1er août), 1700$ (4 août), 1500$ (5 août), 2000$ (7 août) et 1000$ (8 août), tout en faisant un chèque 760$ (30 juillet).

On peut supposer qu'une bonne partie de cette somme a servi à acheter de la drogue. Les enquêteurs de la SQ et de la GRC ont appréhendé la semaine dernière une jeune femme, Josée Verreault, qui a raconté à un agent double avoir vendu des quantités importantes de cocaine à Kordic dans les six journées ayant précédé sa mort. L'inculpée a aussi révélé que ses ventes avaient baissé après la mort de Kordic.

La preuve dans cette affaire sera déposée aujourd'hui à Québec, mais le coroner Locas a déjà indiqué qu'il ne prévoyait pas que son enquête en soit influencée. «Je ne crois pas qu'il soit pertinent pour nous d'interroger tous ceux qui ont vendu de la drogue à Kordic», de dire Me Locas.

Promenades en taxi

Les révélations sur les dépenses de Kordic ont été faites hier au cours du récit des 24 heures qui ont précédé son décès. Trois chauffeurs de taxi ont témoigné de ses promenades nocturnes et matinales, le 8 août.

Le premier, Richard St-Amant, 33 ans, s'est rendu au Motel Maxim vers 3h15 du matin pour prendre Kordic. Ce dernier ne lui a pas donné de destination précise et la voiture a roulé au gré de son chauffeur entre l'Ancienne-Lorette, le Colisée de Québec, le quartier huppé de Bourgneuf (là où habite Guy Lafleur) et deux dépanneurs où Kordic s'est procuré des cigarettes et des boissons gazeuses. Une heure (et 35$) plus tard, M. St-Amant, devant rendre la voiture au chauffeur de jour, Kordic a pris un autre taxi.

Le chauffeur de ce taxi, M. Robert Pelbois, a lui aussi été amené à errer dans la région de Québec, notamment dans le quartier où Kordic croyait trouver la résidence de sa fiancée (Nancy Massé, qu'il ne pouvait fréquenter en raison d'une ordonnance de la cour successive à une affaire de voies de fait). Au bout d'une heure, Kordic lui a demandé de se rendre à une résidence du boulevard Champlain, où il a récupéré d'un certain Richard Blain un sac des Nordiques qui contenait ses effets personnels. À 5h50, finalement, M. Pelbois a laissé Kordic au Motel Luxembourg.

Un autre chauffeur, Rosaire Jacques, a été appelé au Motel vers 8h15 et il a promené Kordic pendant près d'une heure avant de le ramener à son point de départ.

L'enquête du coroner Locas reprenait hier après une pause de deux semaines. Un nouveau-venu, le procureur Robert Morrow, représentait le Conseil canadien sur le dopage sportif, qui a été reconnu comme partie intéressée dans l'enquête.

«C'est à la suite du témoignage de Mme Christiane Ayotte, chef du laboratoire de l'INRS Santé, que nous avons décidé de venir ici. Nous souhaitons présenter des témoins, des spécialistes du dopage, si le coroner montre un intérêt pour la question», a dit Me Morrow.

Mme Ayotte, rappelons-le, avait témoigné pendant la première semaine de l'enquête dans ce qui constituait la preuve technique du décès pour confirmer la présence de stéroïdes anabolisants dans le sang et l'urine de Kordic. Elle avait alors exprimé le souhait de voir les athlètes professionnels soumis aux mêmes tests anti-dopage que les athlètes amateurs. □

TAUX

Surprise: les taux d'intérêt baissent

qui, avec un taux offert de 6 p. cent pour un an, fait une forte compétition aux banques. «Pour les épargnants, c'est un excellent achat à ne pas rater. On ne reverra pas des taux pareils de si tôt», prévoit M. Ghazi.

Selon M. Ghazi — et si la tendance se confirme — le taux d'escompte de la Banque du Canada chutera de plus d'un point de pourcentage d'un coup, demain. La banque centrale est même intervenue sur le marché, hier, pour freiner la baisse plus spectaculaire encore des taux sur ses bons du Trésor.

«Les marchés ont une meilleure perception des taux d'intérêt pratiqués au Canada et il n'est plus nécessaire de maintenir des primes de risque au-delà de ce que est requis», commente M. Richard Beaulieu, vice-président à la trésorerie de la Banque Laurentienne. La moitié des points ajoutés aux taux d'intérêt depuis le début de la campagne référendaire sont maintenant effacés, souligne-t-il. De même, l'écart entre les taux à court terme canadiens et américains a fondu de moitié.

Entre-temps, le dollar canadien bondissait jusqu'à atteindre 81 cents US un bref moment, dans un marché actif. Il termina la séance avec une équivalence de 80,85 cents US, en hausse de 46 centièmes de cent comparativement aux 80,39 cents US affichés à la clôture des marchés lundi, avant le dévoilement des premiers résultats du scrutin. Selon les cambistes, le huard devrait faire son nid dans ces environs, à mi-chemin entre sa valeur d'avant le référendum et sa parité en terme de pouvoir d'achat.

«La principale ombre au tableau (concernant le dollar comme les taux d'intérêt qui le soutiennent), c'est la détérioration de la qualité générale du crédit au Canada», souligne M. Beaulieu, prenant acte de la décote de la Banque Royale faite par Standard & Poor's lundi et sa mise sous surveillance par l'agence Moody's hier, comme de la baisse de la cote attribuée aux emprunts en devises étrangères du Canada et de ses sociétés.

L'agence newyorkaise Standard & Poor's confirmait par ailleurs hier ses cotes supérieures à la province de Québec. Le 14 octobre, l'agence avait déjà avisé que l'issue référendaire n'affecterait pas sa notation. «Cela ajouta néanmoins au soulagement général des marchés», souligne M. Beaulieu.

Les marchés boursiers ont également accueilli favorablement le résultat du scrutin pancanadien. Tandis que les cours se repliaient légèrement à Wall Street sous les prises de profits, les Bourses de Toronto et de Montréal ajoutaient encore 0,3 p. cent aux gains de près d'un p. cent obtenus le jour même du scrutin. Sur le parquet de la Place Victoria, Cascades, le *success story* québécois par excellence, a été de loin le titre le plus actif, bondissant à 7,25$ (+5/8) après avoir touché son plus bas niveau des 52 dernières semaines en cours de campagne. □

Précision

■ Dans son édition du 26 octobre, en page A 9, *La Presse* a publié une série de photos prises au Gala de l'Excellence. Dans l'une des photos apparaissaient MM Pierre Schooner et Paul Leduc, deux ex-collaborateurs de M. Jean Drapeau alors qu'il était maire de Montréal. Or, la photo identifiait, par erreur, M. Leduc comme étant M. Marcel Dubé. Nous nous en excusons auprès de M. Leduc.

La Quotidienne tirage d'hier

à trois chiffres **616**

à quatre chiffres **0356**

ABONNEMENT Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 17h30	285-6911	ANNONCES CLASSÉES Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h30 à 17h30	285-7111
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES Détaillants	285-7202
PROMOTION	285-7100	National, Télé+	285-7306
COMPTABILITÉ Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe —

Enregistrement: numéro 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

MERCREDI 28 OCTOBRE 1992 44-3-01

OBJECTIF 23,5 millions $



Merci de donner

11 842 964$

493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6
Tél.: (514) 288-1261

Centraide

LE DON DE CHANGER LES CHOSES

CHEZ SOI 92 Aménagement intérieur

Un cahier spécial à ne pas manquer aujourd'hui dans La Presse

Dans la série «Chez Soi», le cahier *Aménagement intérieur* vous présente un designer québécois qui a depuis longtemps fait ses classes: Philippe Dagenais. De plus, les tendances du meuble québécois, des entreprises qui peuvent vous aider à aménager votre intérieur, et des conseils pratiques sur la décoration.

PUBLIREPORTAGE

La Presse

Bell menace de couper le service à Me Archambault

LUCIE CÔTÉ

■ Bell Canada, qui s'apprêtait à interrompre hier le service téléphonique de l'avocat Claude F. Archambault, à moins d'obtenir un dépôt de 4000 $, a accepté de ne pas mettre, pour l'instant, ses menaces à exécution.

Le criminaliste vient tout juste d'être condamné à 18 mois d'emprisonnement pour entrave à la justice, incitation au parjure et fabrication de preuve. Ayant porté sa cause en appel, il peut cependant continuer à exercer sa profession. Il s'est adressé hier à la Cour supérieure pour éviter que de nouveaux déboires ne rendent sa situation encore plus difficile.

Dans sa demande d'injonction provisoire, valide pour dix jours seulement, déposée lundi, l'avocat explique que l'interruption du service téléphonique de son bureau lui causerait, ainsi qu'à tous les autres avocats qui travaillent avec lui, un préjudice économique et affecterait beaucoup leur pratique professionnelle, puisque le téléphone est pour eux un outil de travail indispensable.



PHOTO *La Presse*

Me Claude F. Archambault

Claude F. Archambault écrit dans sa requête qu'en date du 10 octobre, «aucune somme n'est présentement due» à Bell Canada.

Il affirme aussi avoir toujours réglé au moins 2000 $ d'appels chaque mois.

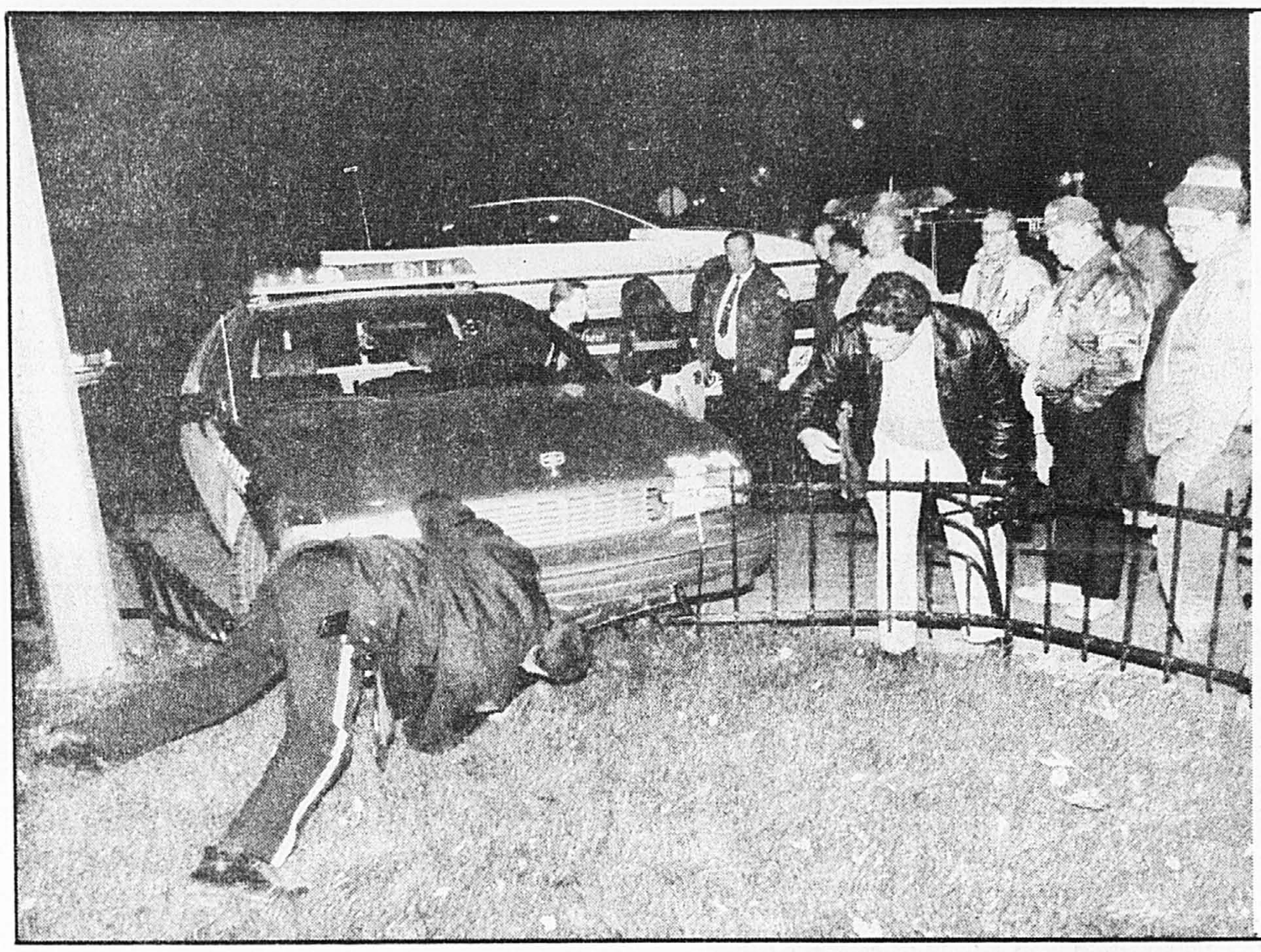
Il aurait reçu par télécopieur la demande de dépôt de la compagnie de téléphone vendredi dernier et réagi aussitôt pour empêcher que sa ligne téléphonique ne soit coupée.

«Pour se protéger contre les pertes, la compagnie peut demander un dépôt en certaines circonstances, toujours relatives à la facture du client, par exemple s'il éprouve des difficultés de paiement ou représente un risque de perte pour la compagnie», explique Sylvie Bastien, porte-parole de Bell Québec, division de Bell Canada. «Évidemment, poursuit-elle, ce dépôt, dont le montant est fixé d'après la consommation du client au cours des 24 derniers mois, est remboursable, avec les intérêts.»

Mme Bastien a refusé de donner des détails, confidentiels, sur le compte de téléphone de Claude F. Archambault. «Mais quand Bell Canada exige qu'un client verse un dépôt, il y a toujours de bonnes raisons. On ne fait jamais ça de façon farfelue», a-t-elle affirmé.

Hier, il était encore trop tôt pour pouvoir prendre connaissance de toutes les pièces versées au dossier dans cette affaire, dont les comptes de téléphone de Claude F. Archambault.

Le criminaliste peut utiliser son téléphone au moins jusqu'au 4 novembre prochain, date à laquelle sera entendue sa demande d'injonction.



Une auto de la GRC défonce une clôture

Deux agents de la GRC ont perdu la maîtrise de leur autopatrouille pour défoncer une clôture, hier soir, rue Richard à Verdun. Les policiers venaient d'intercepter un véhicule rempli de cigarettes de contrebande. La chasse à l'homme avait commencé aux abords de la réserve de Kahnawake, sur la Rive-Sud, vers 22 h. L'automobiliste avait refusé de s'immobiliser à la demande des policiers. L'individu, qui n'a pas été identifié, a été arrêté après avoir traversé le pont Mercier. Il devrait être accusé de trafic illégal de cigarettes.

PHOTO DENIS COURVILLE, *LA PRESSE*

La victime du 58e meurtre de l'année était la fille de la cinéaste Anne-Claire Poirier

ÉRIC TROTTIER

■ Yanne Cornu-Poirier, cette jeune femme de 26 ans retrouvée assassinée dans une ruelle de la rue Clark du centre-ville, il y a dix jours, était la fille de la cinéaste Anne-Claire Poirier, célèbre pour son film-choc, *Mourir à tue-tête*, qui raconte le drame d'une femme violée.

Le cadavre de Yanne a été découvert par un passant, le matin du samedi 18 octobre. Elle avait été étranglée la nuit précédente et abandonné dans la ruelle après sa mort. La police de la CUM n'avait pu l'identifier avant la parution de sa photo dans les journaux montréalais, vendredi dernier.

Une messe funèbre a été célébrée hier après-midi en l'église Saint-Viateur d'Outremont, en compagnie d'une centaine d'amis et de ses parents. Les proches de la victime se sont par la suite réunis au domicile familial, rue Bernard, pour lui rendre un dernier hommage. Anne-Claire Poirier, juge à la Course Destination monde de Radio-Canada, dimanche dernier, de même que le père de Yanne, André Cornu, étaient encore très bouleversés par cette tragédie inexpliquée, hier soir. Trop pour en parler, en tout cas.

Chose certaine, Yanne connaissait de graves problèmes de drogue depuis plusieurs années. Elle avait tenté de s'en sortir par diverses thérapies, mais avait échoué et fréquentait de plus en plus le «Red Light» depuis un mois et demi.

Le père Emmett Johns, surnommé «Pops» par les jeunes désoeuvrés du centre-ville de Montréal, dirige l'organisme «Le bon Dieu dans la rue» et a souvent fait monter Yanne à bord de son autobus, coin René-Lévesque et Saint-Denis.

Hier soir, il se trouvait chez les Cornu-Poirier. «Elle est encore venue me voir la veille de sa mort. Elle m'a donné l'accolade et on a jasé un peu. J'ai tenté de lui apporter du réconfort», a confié le père Johns.

Pour l'instant, les enquêteurs tentent de reconstituer l'assassinat de la jeune femme, le 58e à survenir cette année sur le territoire de la CUM. Aucun suspect n'est en vue à l'heure actuelle. Des analyses effectuées au laboratoire médico-légal devraient déterminer, dans les prochains jours, si Yanne a été victime d'une agression sexuelle avant d'être tuée.

Professeur de musique condamné à neuf ans de prison pour le meurtre d'une prostituée

LUCIE CÔTÉ

■ Un professeur de musique qui, sous l'effet de la cocaïne, avait poignardé à mort une prostituée dans son appartement, le 6 décembre 1991, devra purger neuf ans de pénitencier.

Ce soir-là, André Parent, un veuf âgé de 46 ans, se trouve chez lui, au 4332 Berri, sur le Plateau Mont-Royal, en compagnie de sa victime, Louise Gagnon, et tous deux se livrent à des ébats sadomasochistes.

Ils consomment aussi, en l'inhalant, de la cocaïne fourni par André Parent.

Puis la jeune femme de 29 ans, déjà condamnée pour avoir tenu une maison de débauche, offre à Parent de lui injecter une dose de la cocaïne qu'elle-même possède.

Absorbée de cette façon, la drogue a un effet fulgurant et fait perdre l'esprit à André Parent qui assène plusieurs coups de couteau à sa victime. Mais il ne conservera pas le souvenir d'avoir commis le meurtre.

Lorsqu'il se réveille, il trouve le corps à ses côtés, et se réfugie dans un motel du nord de la ville, d'où il téléphone à son frère pour tout lui avouer.

Les policiers, contactés par le frère de Parent, à 2 h 40 le matin du 7 décembre, trouvent d'abord le corps de Louise Gagnon dans l'appartement du suspect.

Puis ils retracent l'homme, plusieurs heures plus tard, à l'hôpital Fleury, où il a été transporté après avoir tenté de se suicider en s'ouvrant les veines.

Jusqu'alors sans antécédent judiciaire, le professeur de musique — il donnait des cours privés — a reconnu sa culpabilité à une accusation réduite d'homicide involontaire, parce qu'il était intoxiqué au moment de l'accomplissement du meurtre.

De sa sentence de neuf ans, il reste en fait à Parent sept ans et trois mois de prison à faire, puisqu'il a déjà purgé une partie de sa peine en détention préventive.

Un juge ordonne une enquête sur des policiers soupçonnés d'avoir malmené un suspect

Le juge Pierre Pinard refuse toutefois de libérer le prévenu, accusé de voies de fait, de menaces et de méfaits à l'endroit de son ex-compagne

ANDRÉ CÉDILOT

■ Bien qu'il trouve pour le moins douteux le comportement des policiers de la CUM, le juge Pierre Pinard, de la Cour supérieure, a refusé hier de libérer un amoureux éconduit qui fait face à une série d'accusations de voie de fait, de menaces et de méfaits à l'endroit de son ex-compagne.

Exceptionnellement, le juge Pinard a ordonné au substitut du procureur général, Me Paul-Émile Lejour, de faire appel sur-le-champ à un corps de police indépendant afin d'instituer une enquête sur la conduite des policiers du poste 41, situé boulevard Gouin, dans le nord de Montréal.

«À la lumière de ce que j'ai entendu, il est probable que l'accusé a été malmené lors de son arrestation», a statué le juge Pinard, qui a vu une photo judiciaire montrant le visage tuméfié de l'accusé, peu après son arrestation, le 4 octobre. Au passage, le juge a aussi sévèrement réprimandé les policiers pour avoir arrêté et accusé Robert Beaulieu de bris de conditions — il ne pouvait entrer en contact avec son ex-amie à la suite d'une ordonnance de la cour émise le 15 septembre — après qu'il l'eut rencontrée par hasard au... poste de police.

«Il s'agit d'une arrestation inutile, de mesures abusives et injustifiées», croit le juge Pinard. Il s'est dit d'autant plus indigné que les policiers ont mis pas moins de six jours avant de l'arrêter, en pleine nuit de surcroît!

Tout en reconnaissant que la preuve de la police n'était pas des plus étanches, le juge Pinard a toutefois décidé de garder Beaulieu derrière les barreaux de peur qu'il ne tente à nouveau de communiquer avec son ancienne amie de coeur. «Il m'apparaît obsessif et dangereux», d'expliquer le magistrat.

Emprisonné depuis presque un mois, Robert Beaulieu, 29 ans, s'est effondré en larmes à l'annonce du verdict. Il a d'ailleurs pleuré presque tout au long des cinq heures qu'a duré l'instruction de l'affaire, lundi. De toute évidence, Beaulieu croyait fermement que le juge Pinard, siégeant en appel d'une décision d'un tribunal de première instance, allait le remettre en liberté jusqu'à son premier procès prévu pour la semaine prochaine.

Lors de l'audition de la requête, son avocat, Me Yves Scofield, a tant bien que mal cherché à démontrer que les démêlés de son client avec la police — il a été accusé à trois reprises en moins d'un mois — avaient dégénéré le jour où il avait dénoncé un enquêteur du poste 41 à la Commission de déontologie policière, le 17 septembre.

Appelé à témoigner, le sergent-détective Richard Cloutier, responsable de l'enquête, soutient pour sa part avoir agi correctement du début à la fin de l'enquête. En aucun temps, comme le prétend Beaulieu, il ne l'a rudoyé lors de son arrestation dans une maison d'appartements.

Il a été mis en preuve que Beaulieu avait souffert d'une luxation de la mâchoire et de malaises aux côtes. Ce diagnostic a été rendu par des médecins de l'hôpital Notre-Dame, huit jours après son incarcération à la prison Parthenais.

Le sergent Cloutier a par ailleurs su seulement le 8 octobre qu'une plainte avait été portée contre lui. «Un officier m'avait informé verbalement qu'il avait l'intention de le faire, mais sans plus», a souligné le policier. Enfin, il soutient n'avoir pu faire autrement que d'arrêter Beaulieu au début de la nuit, le 22 septembre, parce qu'il était débordé de travail. De plus, à titre d'enquêteur-relève, il travaille de 22 h 30 à 7 h.

En bref

CHANTAL BROCHU: SUSPECT RELÂCHÉ

■ Un individu, interrogé la nuit dernière relativement au meurtre de la jeune Chantal Brochu, il y a environ deux mois à Outremont, a finalement été relâché. Il avait été arrêté à 2 h 15 au bar le *Minuit*, rue Laurier. Il était recherché pour vol. Ces derniers jours, les enquêteurs de la section des homicides de la CUM ont reçu plusieurs centaines d'appels téléphoniques, mais en vain. Ils sollicitent d'ailleurs la collaboration des médias pour réussir à mettre la main sur l'auteur de l'agression sexuelle subie par la victime, avant d'être étranglée et abandonnée dans un amas de broussailles, derrière l'église Saint-Germain. Un portrait-robot d'un important témoin de ce crime a été publié la semaine dernière.

ENFANTS EMPOISONNÉS PAR LEUR MÈRE

■ Deux enfants de deux et quatre ans empoisonnés par leur mère, lundi matin à Québec, devraient s'en tirer sans séquelles. Les enquêteurs de la Sûreté municipale de Québec qui ont interrogé la femme ont établi qu'elle n'avait aucune intention criminelle lorsqu'elle a donné des pilules toxiques à ses enfants. La dame serait plutôt une personne malade ayant besoin de soins, a indiqué un porte-parole, et c'est pourquoi les policiers l'ont référé à l'unité de soins psychiatriques de l'hôpital où elle a été examinée.

REMIS EN LIBERTÉ

■ Pierre Dubé, fils de la juge de la Cour suprême Claire L'Heureux-Dubé, a été mis en liberté surveillée pour trois ans en Cour de l'Ontario pour avoir brandi un fusil de chasse armé dans l'appartement de sa mère, en septembre 1991. Dubé, qui est âgé de 28 ans, avait reconnu sa culpabilité sous une accusation de méfait. Selon la poursuite, le jeune homme avait fait irruption dans l'appartement de sa mère, en affirmant qu'une conspiration avait été ourdie contre lui. Il était armé d'un fusil de calibre 12, mais n'aurait jamais menacé sa mère. Celle-ci prétendit qu'elle ne se sentait pas bien, et l'incident prit fin lorsque Dubé appela une ambulance. Dubé, qui est sujet à des crises dépressives, a reçu l'ordre de suivre un traitement psychiatrique.

L'AFFAIRE PROULX: APPEL OU NON?

■ Le procureur général doit faire connaître aujourd'hui sa décision quant à savoir s'il entend s'adresser à la Cour suprême pour obtenir la permission d'en appeler du jugement unanime de la Cour d'appel du Québec qui, le 20 août dernier, a renversé le verdict du jury et acquitté le journaliste Benoît Proulx du meurtre avec préméditation de l'étudiante France Alain, survenu à Sainte-Foy, dans la soirée du 25 octobre 1982. Dans les jours qui ont suivi le dépôt de ce jugement particulièrement sévère à l'endroit du juge qui a présidé ce long procès, le ministère de la Justice a formé un comité composé de cinq à six juristes, dont les procureurs au dossier, Me Robert Parrot et Me Martin Tremblay, afin de décortiquer ce document de 140 pages et de décider de l'opportunité ou non de porter la cause devant le plus haut tribunal du pays.

MORT D'HYPOTHERMIE

■ Un homme de 43 ans, de Saint-Zacharie, dans la Beauce, est mort d'hypothermie hier matin peu de temps après avoir été trouvé en piteux état dans son automobile accidentée. L'accident s'est produit sur la route Saint-Joseph longeant la rivière Saint-Jean, à Sainte-Aurélie. La victime, René Giroux, a raté une courbe et a abouti dans la rivière, du côté des États-Unis. L'accident n'a été rapporté que vers 7 h, hier matin. Les policiers croient qu'il a eu lieu plus tôt dans la nuit. «On imagine facilement que ça faisait pusieurs heures qu'il était là puisqu'il souffrait d'hypothermie», a déclaré l'agent Ronald Boudreau, de la Sûreté du Québec. À l'arrivée des ambulanciers, M. Giroux était toujours vivant bien qu'il semblait blessé sérieusement. Il est mort après son transport au Centre hospitalier de Saint-Georges de Beauce.

DÉCORÉS POUR BRAVOURE

■ Trois citoyens et douze pompiers ont été décorés hier par l'administration de Montréal pour des actes de bravoure accomplis sur le territoire de la ville, l'an dernier. Deux agents de prévention au service de la ville, Chantale Lefebvre et Stéphane Archambault, ont aussi reçu une décoration pour avoir participé activement au sauvetage d'un suicidaire sur le pont Jacques-Cartier, le 8 juin 1991.

Cahier SPÉCIAL

SAMEDI DANS La Presse

TROIS SIÈCLES D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Dans le cadre du 350e anniversaire de Montréal, le cahier salue toutes ces maisons d'enseignement privé — institutions religieuses et plus tard laïques — qui, contre vents et marées, n'ont cessé d'enrichir depuis plus de trois siècles la vie des Montréalais et des populations avoisinantes.

PUBLIREPORTAGE

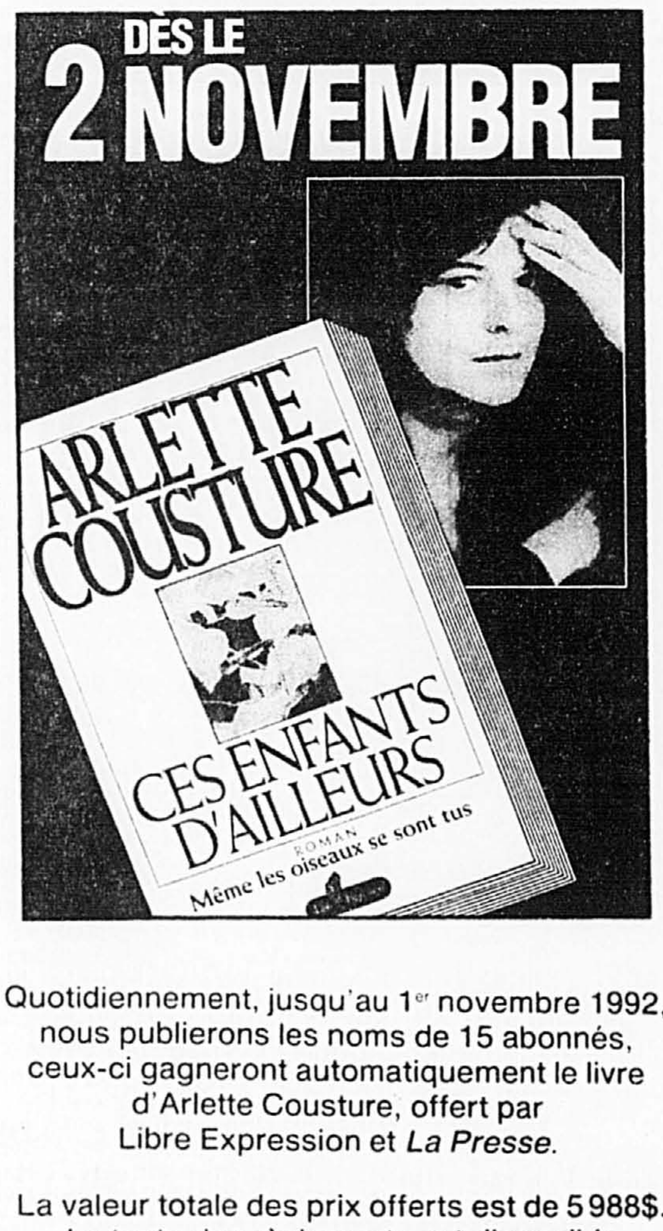
Quelle chance que vous soyez abonné à La Presse!

Si votre nom apparaît sur cette liste:

M. Tambozzo de Montréal	n°	212710T00
M. Dupuis de Montréal	n°	220248D01
Mme Lachapelle de St-Léonard	n°	221566L01
M. Pilotte de Boucherville	n°	222602P00
M. Desjardins de Longueuil	n°	224222D00
M. Thériault de Greenfield Park	n°	224301T01
M. Gaboury de Montréal	n°	229022G03
M. Rosas de Montréal	n°	229895R00
M. Chun de Montréal	n°	237266C07
M. Fournier de Montréal-Nord	n°	237519F00
Mme Lafrance de Ste-Dorothée	n°	238313L00
M. Godi de Repentigny	n°	245033G00
M. Mercier de St-Jean	n°	260666M00
M. Nadeau de Brossard	n°	264284N05
Mlle Lemieux de Beloeil	n°	286219L02

VOUS GAGNEZ!

Un exemplaire dédicacé du plus récent roman d'Arlette Cousture *CES ENFANTS D'AILLEURS,* publié aux Éditions Libre Expression et en vente dans toutes les librairies...



Quotidiennement, jusqu'au 1er novembre 1992, nous publierons les noms de 15 abonnés, ceux-ci gagneront automatiquement le livre d'Arlette Cousture, offert par Libre Expression et *La Presse*.

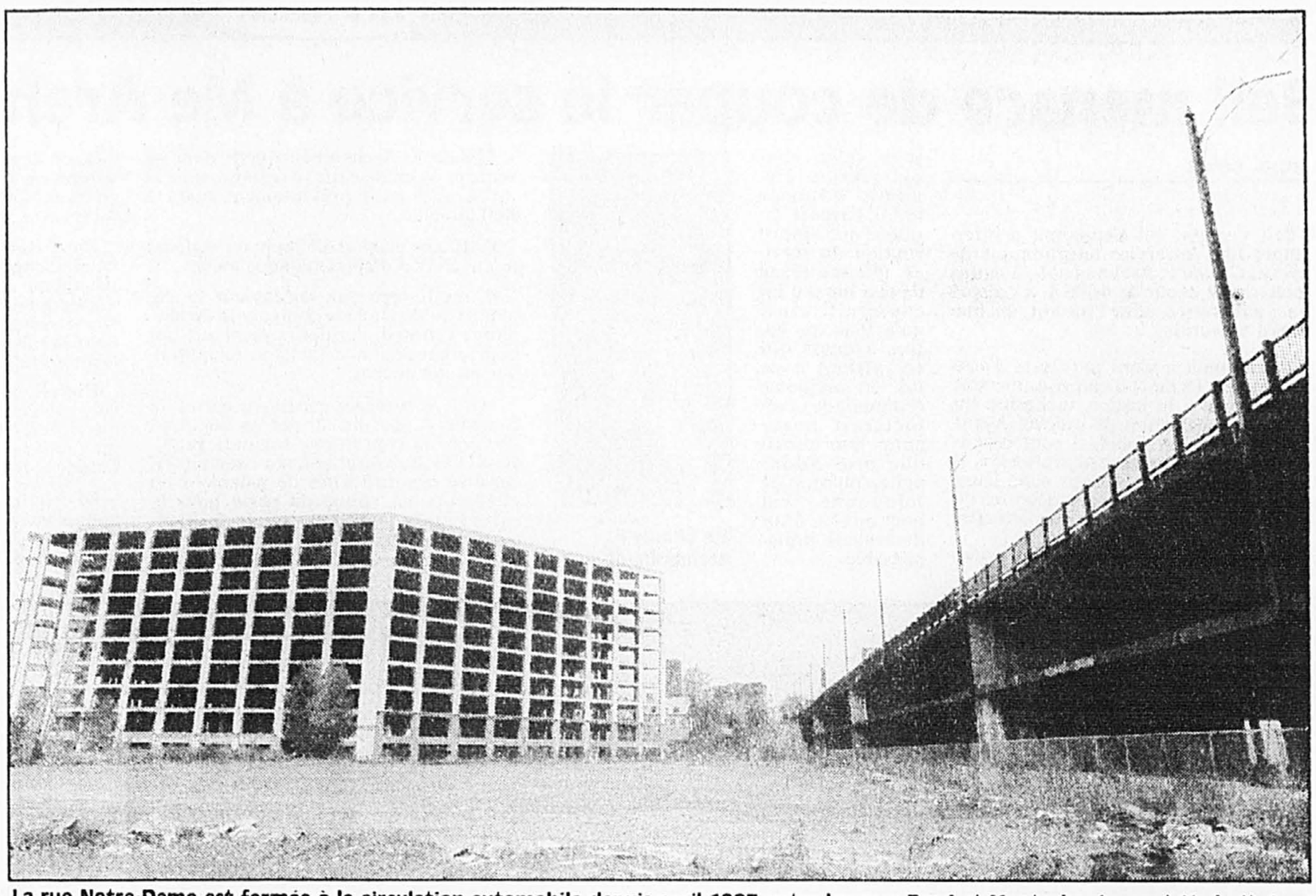
La valeur totale des prix offerts est de 5 988$. Le texte des règlements est disponible à *La Presse*.

Veuillez accorder un délai de deux semaines pour la livraison de votre prix.

Nos fidèles abonnés ont des avantages!

Abonnez-vous dès maintenant au 285-6911

La Presse — Libre Expression



La rue Notre-Dame est fermée à la circulation automobile depuis avril 1987 entre les rues Berri et Montcalm. Le pont (à droite) qui supporte la chaussée a souffert des intempéries et du sel. À gauche, l'ancien entrepôt figorifique de la rue Saint-Antoine attend toujours preneur.
PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Démolir ou ne pas démolir le pont de la rue Notre-Dame? La SDHM en décidera sous peu

YVON LABERGE

■ Démolir ou ne pas démolir? Voilà la grande question!

Depuis avril 1987, le pont de la rue Notre-Dame est fermé à la circulation automobile entre les rues Berri et Montcalm. Trois ans plus tôt, les trottoirs avaient été condamnés.

C'était le début de la fin de ce tronçon de rue qui enjambe la cour de triage désaffectée du Canadien Pacifique, derrière les anciennes gares Viger au nord, et Dalhousie devenue l'École nationale du cirque au sud.

Or, le projet de construire 1 900 unités d'habitation sur cet emplacement maintenant connu sous le nom de Faubourg Québec, dans le quadrilatère formé par le port de Montréal, Amherst, Saint-Antoine et Berri, décidera bientôt de l'avenir du pont de la rue Notre-Dame.

Une chose est sûre: la moitié de la structure d'acier et de béton située à l'est du prolongement de la rue Saint-Hubert vers la rue Montcalm sera inévitablement démolie et reconstruite. Quant à l'autre, de Berri au prolongement Saint-Hubert, la décision n'a toujours pas été prise.

La Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), à qui appartiennent les terrains du Faubourg Québec, pourrait opter pour sa restauration. Consultée, la division des ponts et tunnels du service municipal des travaux publics recommande plutôt que les deux parties du pont de la rue Notre-Dame soient rasées au sol et qu'on recommence à neuf!

Le chef de la division des ponts et tunnels, M. Paul Laberge, a rappelé hier qu'il vaut mieux parfois reconstruire que restaurer: question de coûts. La SHDM décidera.

C'est parti!

La mission de la SHDM est de rendre à son terme l'un des plus importants projets de développement domiciliaire de l'administration Doré-Cousineau d'ici l'an 2000: la construction de 1900 unités d'habitation en huit ans.

Le responsable du projet à la SHDM, M. Pierre Desjardins, a précisé hier que «le programme de développement du Faubourg Québec sera présenté» au comité exécutif de la Ville de Montréal au plus tard à la fin novembre. En début d'année 1993, le tout sera rendu public.

D'abord, a ajouté M. Desjardins, la SHDM publie aujourd'hui un «appel d'expression d'intérêt» dans les journaux pour sensibiliser l'industrie de la construction au projet du Faubourg Québec. L'opération lui permettra ensuite de constituer, dans le jargon du métier, une «short list» des constructeurs intéressés à acheter des terrains selon le modèle développé au début des années 80 avec l'Opération 20 000 logements.

M. Desjardins espère que les premiers immeubles de quatre à neuf étages — essentiellement en condos — sortiront de terre en septembre prochain.

Avant la fin de l'automne, on entreprendra la démolition des bâtiments vétustes qui encombrent le terrain. Après quoi les infrastructures municipales (aqueduc, égouts) seront installées et le sol contaminé de l'ancienne cour de triage décontaminé. Coût de ces travaux: 16 millions de dollars dont deux pour la décontamination du sol.

Au cours de la première phase du développement du Faubourg Québec (1993-1994), la rue Saint-Hubert sera prolongée vers le sud de Saint-Antoine à de la Commune; et la rue de la Commune vers l'est jusqu'à Saint-Hubert.

Des 1900 unités d'habitation prévues, la Société d'habitation et de développement de Montréal en reserve 350 pour les coopératives ou organismes sans but lucratif. Le travail de défrichage se fait avec le comité de logements Alerte Centre-Sud tant pour les logements coopératifs du Faubourg Québec que pour d'autres projets récupération-rénovation-reconstruction de logements «sociaux» ailleurs dans le quartier.

Essentiellement, peut-on lire dans «les orientations du projet», le Faubourg Québec a pour objectifs de contribuer à la consolidation du tissu social, urbain et économique du centre de Montréal, de valoriser la vie en ville, de «dynamiser» l'économie du centre tout en augmentant le parc de logements résidentiels.

Enfin, «réaffirmer le lien entre la ville et le fleuve ainsi que son caractère riverain».

Subvention de Montréal à une entreprise familiale

■ L'administration du maire Jean Doré vient d'accorder un premier versement de 36 000 $ à une entreprise familiale de Rivière-des-Prairies, *Les Outillages Ricci*, qui fabrique notamment des moules pour machinerie servant à l'extrusion de plastiques et des matrices pour machinerie servant à l'estampage et à la coupe de pièces de métal. Au total, cette entreprise recevra une subvention de 83 278 $ dans le cadre du programme de coopération industrielle de Montréal (PROCIM), programme visant à soutenir les entreprises manufacturières désireuses de moderniser leurs actifs immobiliers.

Achetez maintenant à des prix d'après Noël

Ne tardez pas

Sunbeam

Combiné de cuisine 5 dans 1 Oster de Sunbeam
Malaxeur, pétrisseur, moulin culinaire
Mélangeur et déchiqueteur «commande électronique»
Garantie de 5 ans
Seulement 199,95$
Prix unité de service

Malaxeur «Mix Master»
12 vitesses et pétrisseur Sunbeam
- Style européen
- Deux plats de verre
- Commande électronique
- 2 ans de garantie

Seulement 59,95$
Prix unité de service

Grille Sandwich Sunbeam
Rapide et pratique
Prépare des repas légers à la perfection en quelques minutes.
Seulement 24,95$
Prix unité de service

Radiateur électrique 750 / 1500 Watts
- Thermostat
- S'arrête s'il est renversé
- Boîtier isolé de la chaleur
- Propulse l'air chaud vers le plancher

Seulement 34,95$

Humidificateur 3,8 litres
De style moderne
Facile d'entretien
Pour le soulagement de la toux et de la congestion.
Seulement 12,95$
Prix unité de service

Couverture électronique Sunbeam
- Sommeil relaxant
- Confort incroyable
- Lavage et séchage à la machine
- Dirige la chaleur où le corps en a le plus besoin
- 2 ans de garantie à partir de

39,95$
Prix unité de service

Pèse-personne électronique Sunbeam
- Gros chiffre facile à lire
- Précision

Seulement 19,95$
Prix unité de service

Séchoir à cheveux
(pliant pour le voyage)
- Puissant 2 vitesses
- Bi-voltage pour le voyage
- 2 ans de garantie

Seulement 8,95$
Prix unité de service

COMPTOIR DE VENTE DU MANUFACTURIER Sunbeam
8267, boul. St-Laurent
Montréal
384-0310
HEURES D'OUVERTURE:
Du lun. au jeu., de 8h30 à 17h
Le vendredi, de 8h30 à 21h
Le samedi, de 9h à midi
VISA — MasterCard

RÉSULTATS loto-québec

Banco — Tirage du 92-10-27

3	5	6	10	15
19	23	27	28	31
36	38	41	42	47
48	54	56	63	67

Prochain tirage: 92-10-28

T.V.A., le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

DONNEZ-MOI DES AILES

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC
2300 ouest, boulevard René-Lévesque
Montréal (Québec) H3H 2R5
Tél.: (514) 937-6171

3 JOURS SEULEMENT
20% de rabais*
sur tout ce que vous pouvez mettre dans le sac! (N'OUBLIEZ PAS D'APPORTER VOTRE SAC.)

METS-EN PLEIN TON SAC

unitotal

PAYEZ ET EMPORTEZ

BOCK Centre de Rénovation
50, RUE STINSON
SAINT-LAURENT
TÉL.: 748-6161

LES 29, 30 ET 31 OCTOBRE
*APPLICABLE SUR TOUS LES PRODUITS EN MAGASIN À PRIX COURANT. SAUF LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION.
P0000120 B04

Deux ans pour identifier un corps: le policier lavallois a suivi les directives à la lettre

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Le responsable de l'enquête dans le dossier qui a conduit à l'identification, plus de deux ans après sa mort, de Liliane Launier, a suivi à la lettre les directives du service de la police de Laval, a affirmé hier le directeur du module de la coordination des interventions à la suite d'une enquête interne.

François Légaré a même ajouté que n'eût été du professionnalisme du sergent-détective Richard Leblanc, le corps de cette malheureuse n'aurait probablement jamais été identifié.

«À 23 h 25, le 19 avril 1990 une jeune femme tombait du pont Lachapelle (Cartierville), quartier Chomedey, dans la rivière des Prairies. Des recherches ont été entreprises immédiatement avec l'aide des pompiers. Elles se sont poursuivies le lendemain. À ce moment nous avions une idée qu'il pourrait s'agir de Liliane Launier mais sans plus. Des policiers se sont même rendus chercher des photos de la disparue», a souligné le directeur, M. Légaré.

Un mois plus tard, le 18 mai, le corps boursouflé d'une femme était repêché au barrage d'Hydro-Québec, près du pont Pie IX, quartier Saint-Vincent-de-Paul. La femme ne portait aucune pièce d'identité sur elle.

«Le corps a été gardé à la morgue presqu'un an. Personne n'est venu l'identifier. Pour nous, il s'agissait d'une personne inconnue. Nous avons entre 600 et 700 personnes portées disparues dans notre territoire par année. Durant les mois qui ont suivi, nous avons tenté d'identifier le corps. Puis, à la suite de la directive du coroner, le corps a été enterré le 29 janvier 1991. Sur la pierre tombale, il a été inscrit: personne inconnue», a précisé M. Légaré.

Mais pendant ce temps, le sergent-détective Leblanc a toujours continué à s'intéresser à ce dossier, tout en travaillant sur d'autres. C'est ainsi que récemment, il a trouvé une pièce de vêtement qui aurait pu appartenir au corps découvert le 18 mai 1990. De fil en aiguille, il a poursuivi son investigation qui a conduit à l'identification officielle de la jeune femme.

Par contre, M. Légaré comprend l'attitude des membres de la famille en colère parce qu'ils ont été avisés sur le tard. «Dans un cas de disparition, la tension demeure toujours très grande, on espère toujours. Sur le coup de l'émotion certaines choses peuvent être dites», conclut ce haut gradé de la police de Laval.

Les Mohawks exigent 30 $ par an pour chaque passager traversant Kahnawake en autobus

ANDRÉ NOËL

■ Le Conseil mohawk de Kahnawake veut recevoir 30 $ par année, pour chaque passager des autobus Auger qui traversent le territoire du village en utilisant une voie réservée, sur la route 138.

«Si le ministère des Transports refuse, nous envisagerons la fermeture de la portion de voie réservée qui se trouve à Kahnawake», a dit le grand chef Joe Norton, au cours d'un entretien, hier.

Les automobilistes du village de 6000 habitants, situé au sud-ouest de Montréal, en ont assez d'être obligés de payer eux mêmes 30 $ chaque année pour financer le service de transport en commun, alors qu'ils n'en profitent pas, a dit M. Norton.

Le versement de 30 $ est automatique lors du renouvellement annuel du permis de conduire, dans la grande région de Montréal. Les habitants de Kahnawake veulent être exemptés.

«Les Mohawks n'utilisent pas le transport en commun, a expliqué M. Norton. Les autobus Auger traversent notre territoire, mais pas le village. Ils arrêtent seulement à l'entrée du Pont-Mercier. Si quelqu'un veut le prendre, il doit marcher environ deux kilomètres.

«Voilà des années que nous disons au ministère des Transports qu'il est injuste de nous obliger à contribuer au transport en commun, alors que nous n'en profitons pas du tout.»

Le Conseil mohawk a donc trouvé une façon de faire pression sur le ministère: menacer de fermer la voie réservée aux autobus Auger, qui s'étire de Châteauguay au pont-Mercier. Cette voie est ouverte tous les matins de la semaine, de six heures à neuf heures.

Chaque jour, de 1300 à 1400 personnes prennent un autobus qui emprunte cette voie, a dit Michel Dupuis, porte-parole des Autobus Auger.

«Nous comprenons que le Conseil mohawk voudrait recevoir 30 $ pour chacun de ces passagers (pour un total d'environ 42 000 $ par an), a dit M. Dupuis. Nous considérons que cette demande ne nous concerne pas directement. Elle n'a pas été adressée à nous, mais au ministère des Transports.»

Samedi, le Conseil mohawk a publié une lettre ouverte dans *Le Soleil du Saint-Laurent*, un journal distribué à Châteaugay. La lettre était adressée à Sam Elkas, ministre des Transports.

«Nous demandons à votre cabinet de nous indiquer le nombre de passagers qui ont traversé notre territoire en 1991, a écrit M. Norton, au nom du conseil. Cela formera la base de notre discussion quant au renouvellement du contrat sur la voie réservée.»

En vertu de ce contrat, les policiers embauchés par le conseil de bande — les «peacekeepers» — veillent à la sécurité sur la voie réservée. Ils peuvent, par exemple, donner des amendes aux automobilistes qui roulent dans cette voie.

Si les négociations achoppent, a dit M. Norton, les peacekeepers ne feront plus ce travail. Ils enlèveront aussi tous les panneaux qui se trouvent sur la réserve, et qui rappellent l'existence de la voie réservée. Éventuellement, les automobilistes de Kahnawake ne respecteraient plus cette voie.

M. Norton a déclaré que les 30 $ perçus pour chaque passager des Autobus Auger serviraient à rembourser les automobilistes de Kahnawake, qui paient 30 $ pour financer le service de transports en commun, lors du renouvellement de leur permis.

Les comptes n'arriveraient pas, cependant: M. Norton estime qu'environ 3000 habitants de la réserve ont un permis de conduire, pour un total de 90 000 $ par année versés aux transports en commun. Or, la perception de frais pour les passagers des Autobus Auger donnerait au maximum 45 000 $, si on calcule 1500 passagers.

Personne n'a voulu commenter la demande du conseil de bande, au ministère des Transports.

Saccage au cimetière d'Oka: le conseil de bande de Kanesatake offre une récompense de 500 $

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Le conseil de bande de la communauté autochtone de Kanesatake offre une récompense de 500 $ à toute personne qui aidera à identifier les auteurs du saccage survenu, dans la nuit de vendredi à samedi, au cimetière d'Oka.

La directrice des opérations de ce conseil Mohawk, Mary Cree, a souligné hier que l'organisme qu'elle représente se joignait au Board of Stewarts de l'Église unie d'Oka et à la Fabrique de la paroisse de l'Annonciation d'Oka afin de trouver les coupables qui ont vandalisé des pierres tombales du cimetière de la rue Saint-Paul.

«Nous travaillons en coopération avec les deux organismes dans la remise de cette récompense. Peu importe qui sont coupables — qu'ils soient mohawk ou autres —, nous ne tolérerons aucun acte de profanation. Il est dans la tradition des peuples des Première Nations de vénérer la mémoire des défunts et de respecter leur lieu de repos sacré, peu importe leur identité. Les coupables doivent être poursuivis en justice», a précisé le grand chef, Jerry Peltier.

Au nom de ses collègues, le chef Peltier ajoute: «Le conseil de bande est profondément affecté et partage la douleur des familles et de leurs amis qui furent scandalisés et blessés par ces actes irresponsables et dégoûtants».

Par contre les dirigeants de la communauté autochtone de Kanesatake mettent en garde tous ceux qui seraient tentés d'enlever des affiches posées dans le secteur et faisant état de la récompense offerte. Sur les affiches, il est spécifié que toute information sera confidentielle. La responsable, Sheila Jacobsen, chef, peut être contactée au 479-8373.

Du côté de la Sûreté du Québec, l'enquête se poursuit activement. Encore hier, d'autres personnes demeurant dans la région ont été rencontrées.

Par contre, dans le village, on espère que les deux peuples habitant Oka vont continuer à vivre en harmonie.



S'ils ne veulent pas perdre «leur» Nord, les Québécois doivent y lancer de petits projets de développement

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Les Québécois, s'ils ne veulent pas se voir isolés, un jour, de leurs territoires nordiques, doivent saisir l'occasion qui s'offre à eux, aujourd'hui, de participer, en concertation avec les autochtones, aux multiples possibilités de développement économique septentrional.

C'est le conseil que la directrice du Centre d'études nordiques de l'université Laval, Mme Louise Filion, a donné aux citoyens, hier, dans le cadre des conférences Hydro-Québec qui traitent du thème «Environnement et société» et qui se déroulent à l'Université du Québec à Montréal.

Mme Filion est aussi vice-présidente de la Commission sur les affaires polaires du gouvernement fédéral. Elle a indiqué qu'à cause de diverses contraintes, les projets de développement, tant dans les Territoires du Nord-Ouest (le pétrole) qu'au Québec (l'électricité), marquent une pause, «un temps d'arrêt» probablement bénéfique. Elle a toutefois exprimé la conviction que la réalisation de projets plus modestes, particulièrement dans la zone esquimaude du Québec, — à condition de tenir compte du «contexte culturel» — est possible et souhaitable.

Plus méridional

Dans sa conférence, intitulée «Le Nord québécois en perspective», elle a énuméré un certain nombre de projets de développement, par le moyen «d'entreprises de concertation», qui pourraient se réaliser. Le Nord québécois, du reste, est «plus méridional» que le reste de la couronne polaire, donc «relativement plus accessible» que certains autres secteurs circumpolaires. Il est aussi mieux préparé que les autres à accueillir un certain développement, car les ententes conclues sous le gouvernement Lévesque dans la zone esquimaude, notamment, ont créé des structures utiles.

Les projets devraient être «conjoints», c'est à dire impliquer les autochtones dans une «participation à la gestion». Spécifiquement ils pourraient toucher la culture en serres, praticable en certains temps de l'année; la pêche commerciale; l'éco-tourisme; la pêche sportive et les activités de plein air.

Mais l'exploitation, la «gestion» du troupeau de caribou (600 000 têtes), une «très importante» ressource naturelle québécoise s'impose. Déjà, indique-t-elle, à cause d'une incurie, on note une «stagnation et un surpâturage».

Par ailleurs soumet-elle, trois des neufs nouveaux parcs naturels devant être créés par le Québec se trouveront au Nord. En ces derniers cas, notamment dans le cas du golfe de Richmond, les populations autochtones devraient être associées à la gestion.

Le Québec, a dit la conférencière, est «en avance» sur certains autres gouvernements de la couronne circumpolaire en matière de gestion des affaires esquimaudes. Les autochtones du Nord québécois se tirent mieux d'affaires que ceux du Labrador, notamment, dont l'état de pauvreté est grand.

Mme Filion a indiqué que, sans une participation novatrice au développement du Nord, le Québec pourrait bien se voir privé un jour, d'une partie de son territoire. Elle a signalé que «la conscience» esquimaude circumpolaire est en plein développement et qu'il faudra en tenir compte.

Six ans de prison pour avoir provoqué un surdosage à son bébé en l'allaitant

Agence France-Presse

CORONA, Californie

■ Une jeune femme de 23 ans a été condamnée lundi à Corona (Californie) à six ans de prison pour avoir provoqué la mort de sa petite fille âgée d'un mois, en lui donnant le sein alors qu'elle prenait de fortes doses d'amphétamines.

C'est la première fois qu'une mère droguée allaitant son enfant est condamnée pour la mort d'un bébé.

Alicia Gillespie avait plaidé coupable pour trois inculpations d'atteinte à un enfant. Le procureur Mark Davison avait décidé de ne pas la poursuivre pour meurtre, n'ayant pu déterminer s'il y avait eu intention de tuer.

La petite Hannah avait été trouvée morte le 7 août dernier, et l'autopsie avait permis d'attribuer la mort à une forte dose de méthamphétamine, une sorte d'excitant. Selon M. Davison, Mme Gillespie consommait régulièrement ces médicaments, obtenus illégalement.

Les deux autres enfants de la jeune femme, âgés de cinq et deux ans, ont été confiés à des familles d'accueil.

T Ê T E S D ' A F F I C H E



Denis Lavoie

Nous sommes présentement dans la «semaine nationale de l'ergothérapie», nous informe la Corporation professionnelle des ergothérapeutes du Québec, qui nous invite à communmiquer au 844-5778, pour toute information sur l'ergothérapie. Renseignements: CPEQ, 1259, rue Berri, bureau 710, Montréal (Québec), H2L 4C7.

o



Yves Lamontagne

Quatre diplômés de 1967 de l'Université de Montréal seront honorés lors de la soirée annuelle de l'Association des diplômés, qui aura lieu le vendredi 30 octobre, à 18h 30, dans le hall d'honneur de l'université. Les personnes honorées à cette occasion sont: ***Léon A. Courville***, vice-président, Banque Nationale; ***Claire Lamarche***, animatrice à Télé-Métropole; le docteur ***Yves Lamontagne***, directeur du centre de recherche psychiatrique de l'hôpital Louis-H. Lafontaine; ***Anne-Marie Trahan***, sous-ministre déléguée de la Justice au ministère fédéral de la Justice. Vin d'honneur et diner sont au programme. Coût: 75 $. Renseignements: 343-6230.

o

Spectacle-bénéfice de Leucan (Association pour les enfants atteints de leucémie et autres formes de cancer), mettant en vedette la chorale Leucanphonie, qui interprétera une chanson composée par ***Andrée-Ann Saulnier***, à l'intention des enfants qui, comme sa petite soeur, sont atteints de leucémie ou autre forme de cancer. C'est une invitation de ***Dominique Michel***, porte-parole de Leucan. Le tout aura lieu le samedi 31 octobre, à 20 h, à la salle Claude Champagne, pavillon Vincent d'Indy, 220, rue Vincent d'Indy, Outremont. Prix: 20 $. Renseignements: 731-3696.

o



Robert Hébert

Exposition de photographies particulièrement originales, car elles mettent en vedette un objet d'écriture, le traditionnel stylo plume, présentée dans le hall d'entrée de la Tour CIBC, 1155 boulevard René-Lévesque Ouest, jusqu'au 3 novembre. Le président de l'Association photographique de Montréal, ***Robert Hébert***, a participé à l'ouverture de cette exposition, profitant de l'occasion pour souligner que cette association célèbre son 10e anniversaire.

o

Le département de philosophie de l'Université de Montréal célébrera son 25e anniversaire en présentant une conférence publique du professeur ***Pierre Aubenque***, qui traitera d'un sujet fort d'actualité: «La crise contemporaire de raison». C'est pour le jeudi 29 octobre, à compter de 17h 30, à l'amphithéâtre B-2245, du pavillon 3200, rue Jean-Brillant. Renseignements: 343-6073.

o

Auteur, orateur, ***Philippe Ferland***, qui a consacré 42 ans au monde judiciaire comme juge et enseignant (Université de Montréal, Ecole des hautes études commerciales et UQUAM) sera le conférencier invité du prochain diner-causerie de la Société des écrivains canadiens, section Montréal. C'est pour le jeudi 29 octobre, à 18h 30, au restaurant Vieille France, 50, rue Saint-Jacques. Coût: 23 $. Renseignements: 733-6911 ou 671-7427.

o



Bruno Fragasso

C'est le président-directeur général du Palais des congrès de Montral, ***Bruno Fragasso***, qui sera le président d'honneur du petit-déjeuner d'Épilepsie Canada, qui aura lieu le mardi 24 novembre. À cette occasion, le président du comité scientifique de l'organisme, le docteur ***Jean-Marc Saint-Hilaire***, prononcera une allocution. L'épilepsie se manifeste chaque année chez 14 000 Canadiens, sans compter les 280 000 personnes déjà atteintes de cette maladie, qui peut être contrôlée dans la majorité des cas par une médication appropriée. Cette invitation, qui s'adresse d'abord aux gens d'affaires, les convie donc à se rendre au Holiday Inn sino-monde, du 99 avenue Viger Ouest, de 7 h à 9 h, le mardi 24 nomvembre. Coût: 50 $. Renseignements: Épilepsie Canada, 1470, rue Peel, suite 745, Montréal (Québec), H3A 1T1. Tél. 845-7855.

o



Brenda Roy

Parmi les récipiendaires des prix Diamant-International, décernés aux créateurs de bijoux avant-gardistes, se retrouve, pour le Canada, ***Brenda Roy***, étudiante au programme bijouterie et métaux du Georgian College de Barrie en Ontario. Son bracelet de diamant et acrylique sera en montre, ainsi que la trentaine de bijoux primés parmi les 2118 pièces soumises par 43 pays à ce concours, au comptoir de joaillerie, au rez-de-chaussée du magasin Ogilvy, vendredi et samedi. Cette collection de bijoux, évalués à 5,3 millions, sera d'abord présentée à la salle Tudor, au 5e étage du magasin Ogilvy, 1307, rue Sainte-Catherine Ouest, ce jeudi, de 19h à 21 h, lors d'une soirée au profit de l'Association de la fibrose kystique. Coût: 75 $. Renseignements: 877-6161.

o

C'est sous le thème « Violence: qui va nous aider?», que se réuniront en congrès à Québec, les 27, 28, 29 et 30 octobre, les membres de la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal. Ils pourront y entendre les discours de leur directeur, ***Alain Saint-Germain***; leur ministre, ***Claude Ryan***, responsable de la Sécurité publique et des Affaires municipales du Québec; du président de la Commission des droits de la personne du Québec, ***Yves Lafontaine***; et d'autres encore.

o

Ouverture officielle, demain, du Centre de répit dépannage Aux quatre poches inc, situé à Boucherville qui accueille une trentaine d'enfants multihandicapés auxquels on offre des services éducatifs, en plus d'offrir de courts séjours pour une dizaines d'enfants, afin de permettre à leurs familles de bénéficier d'un répit. C'est grâce à des dons de toutes sortes qu'on a pu construire ce centre pour enfants multihandicapés, au service des familles de la Rive-Sud et de l'Est de Montréal. Renseignements: Aux quatre poches inc., 1205, rue Ampère, bureau 205, Boucherville (Québec), J4B 7M6. Tél. 655-1334.



Don généreux à l'hôpital Charles LeMoyne

*Avec un don de 100 000 $, la compagnie Pratt & Whitney Canada a généreusement contribué à la campagne de financement de la Fondation Charles LeMoyne, dont l'objectif est de 4 millions. Ces fonds serviront à la construction d'un nouveau pavillon de réadaptation post-traumatique. L'hôpital Charles LeMoyne de Greenfield Park est en effet l'un des quatre établissements hospitaliers du Québec désignés par le ministère de la Santé comme centre de traumatologie. Dans l'ordre habituel: le ministre **André Bourbeau**, président d'honneur; **Francine Osborne**, vice-présidente aux communications chez Pratt & Whitney; **Roland Guay**, président de la campagne; et **Claude Lemay**, président de la Fondation.*



La GRC contribue à une cause humanitaire

*L'animateur sportif **Michel Bergeron** se réjouit de faire équipe avec la Gendarmerie royale du Canada comme président d'honneur du diner-spaghetti annuel au profit du Téléthon des Étoiles, un diner agrémenté de la musique de l'orchestre «Les Bisons» de la GRC. À cette occcasion, le policier **Guy Lemay** (à gauche) et ses confrères de la GRC feront le service en uniforme. Ce diner-bénéfice sera servi le mardi 17 novembre, entre 11h30 et 13h 30, à l'hôtel Radisson, 777, rue Université, à Montréal, Coût: 5 $. Billets en vente à la porte ou au: 939-8404.*

Professeur au département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal, ***Marie-Claire Landry***, vient de signer un livre fort intéressant, non seulement pour les enseignants, mais aussi pour toux ceux qui s'intéressent au développement harmonieux de l'enfant et à tout problème de développement psychologique. *La créativité des enfants, malgré ou grâce à l'éducation?* est une grande source d'information par les différents thèmes qui y sont abordés. On y parle ainsi de valeurs, de la famille dysfonctionnelle, de la violence, de compétition, de dévalorisation, du rôle des aînés, etc. Une phrase parmi d'autres illustre bien la richesse du propos: «L'intervention scolaire consiste à permettre à chaque élève de cheminer, sans facilité comme sans difficulté excessive, à un rythme personnel où il fournit un effort maximum.» Éditions Logiques, 933-2225.

o



Marjorie Bronfman

À l'occasion du vernissage de l'exposition «À la mode de Stratford», ***Marjorie Bronfman*** a fait don à l'Université de Montréal de quelques esquisses de la collection des costumes du théâtre de Stratford. Ces pièces complètent une collection de 240 esquisses de costumes déjà données à l'Université par ***Marjorie*** et ***Gérald Bronfman***. Cette collection est exposée jusqu'au 2 novembre, à la Galerie des Hautes études commerciales, 5255, avenue Decelles, et sera présentée par la suite, du 9 novembre au 4 décembre, à l'École nationale de théâtre du Canada, au 5030, rue Saint-Denis, à Montréal.

o

Symposium sur une maladie transmise sexuellement qui est à l'état épidémique, soit le «virus des papillomes humains» ou VPH, à l'intention des dermatologues, gynécologues et microbiologistes tout particulièrement. Beaucoup de jeunes seraient atteints de cette MTS qui ne se manifeste que 18 mois après une contamination. Le cours sera donné par trois experts, soit: le docteur ***Alex Ferenczy***, de l'Hôpital Général juif Sir Mortimer B. Davis et professeur à l'Université McGill; le docteur ***Madeleine Landry***, de l'Hôtel-Dieu de Montréal et professeur à l'Université de Montréal; et le docteur ***Marc Steben***, de la Clinique médicale de l'Ouest à Verdun et responsable du cours MTS à la faculté de médecine de l'Université de Montréal. Le tout aura lieu le 30 octobre, à l'auditorium de l'hôpital Saint-Luc, à compter de 8 h. Renseignements: 933-9681.

o



Emmanuel Braquet

J'ai été stupéfait de constater de visu la popularité dont jouissent encore, au moment de la célébration de leur 20e anniversaire, Les Grands Explorateurs, et leurs ciné-conférences. S'il est vrai que ces aventuriers des temps modernes savent bien transmettre leurs découvertes, comme on a pu en juger avec ***Emmanuel Braquet***, qui débutait cette 20e saison en présentant *L'empire des Indes* à l'intention de plus de 40 000 abonnés de la série des Grand Explorateurs présentée dans une vingtaine de villes québécoises, on comprend mieux cet engouement pour le récit de voyage. Le président des Grands Explorateurs, ***Serge Martin***, a tenu à souligner, en cette année anniversaire, que ces explorateurs s'étaient montrés des précurseurs dans le domaine de l'appel à la protection de l'environnement. Il a aussi souligner l'aspect éducatif ce ces présentations, la rigueur intellectuelle des conférenciers et l'appel à la tolérance dans l'acceptation des différences ethniques et culturelles qui sont présentées.

À DIMANCHE



Des étudiants méritants

*La faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal a tenu à souligner la qualité exceptionnelle du travail d'une dizaine d'étudiants en leur offrant un prix de 2000 $ chacun. Ce sont, par ordre alphabétique: **François Bélanger**, linguistique; **Yves Boucher**, informatique; **Julie Carignan**, psychologie; **Carl Cyr**, études hispaniques; **Isabelle Garand**, service social; **Rachel Gaudet**, biochimie; **Chantale Lagacé**, sociologie; **Annick Latour**, philosophie; **Pascal Létourneau**, physique; **Stéphane Vachon**, sciences économiques.*



Lauréate du prix des vétérinaires

*C'est la co-animatrice de l'émission de télévision «Bêtes pas bêtes +», télédiffusée à Radio-Canada, **Sylvie Lussier**, qui a remporté cette année le prix Victor. Le choix de la lauréate de ce prix, qui lui a été remis par le docteur **Louis-Philippe Phaneuf** de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire du Québec, à l'occasion de la semaine de la vie animale, découle d'une vaste consultation populaire réalisée auprès des 1500 médecins vétérinaires québécois.*

Une portière d'automobile doit être verrouillée, tranche un juge

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Le Code de la sécurité routière stipule qu'une portière d'automobile doit être verrouillée. Et Mme Carole Drouin, une résidente de Sainte-Foy, a décidé de se plier au règlement et de ne pas en appeler de la décision du juge Marc Jessop de la Cour municipale de Sainte-Foy qui a maintenu sa condamnation à payer une amende de 30 $.

Le 22 décembre 1991, Mme Drouin laissait sa voiture dans le stationnement d'un centre commercial de Sainte-Foy sans en verrouiller les portes, ce qui la mettait en contravention avec les articles 381 et 381.1 du code de sécurité routière. La contravention avait été contestée devant la cour municipale par le procureur de la dame, qui voulait contester la constitutionnalité de ces articles, lesquels constitueraient une atteinte à la vie privée. N'importe qui a le droit de décider de courir le risque de se faire voler. D'autre part, les policiers, en ouvrant la portière pour en vérifier le verrouillage, auraient procédé à une saisie abusive.

«La conduite automobile est un droit réglementé, qui ne relève d'aucune charte», a plaidé le procureur de la Couronne, Me Alain Tanguay. Et le juge Jessop lui a donné raison. Le procureur de Mme Drouin, Me Paul Jolicoeur, a fait savoir hier que sa cliente ne désirait pas en appeler de cette décision.

La cour rejette une requête du député Pronovost

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Le juge Jean Bienvenue, de la Cour supérieure, a rejeté lundi la requête en certiorari présentée par le député conservateur du comté de Saint-Maurice, Denis Pronovost, au sujet de deux des cinq chefs d'accusation pour lesquels il a été cité à son procès par le juge Narcisse Proulx de la Cour du Québec.

Une requête en certiorari vise à annuler toute citation à comparaître et peut être demandée devant une instance supérieure.

Le député conservateur Denis Pronovost est cité à son procès sous cinq chefs d'accusation : deux d'agression sexuelle, un d'abus de confiance, (qui ne sont pas touchés par la demande de certiorari), et enfin deux chefs d'accusation pour obtention de relations sexuelles avec des mineurs moyennant rétribution.

Le député conservatreur devra donc se présenter le 4 novembre prochain devant la Cour supérieure, cette date ayant été fixée pour l'ouverture du terme. Cependant il lui reste la possibilité d'en appeler de la décision du juge Jean Bienvenue dans les trente jours, ce qui pourrait encore une fois retarder les procédures.

Salons de coiffure exonérés

■ De petits salons de coiffure de la Montérégie, poursuivis par leur comité paritaire et faisant chacun face à des centaines d'accusations, ont vu hier toutes ces plaintes balayées par le juge Gilbert Morier de la Cour du Québec.

Le juge a estimé que Normand Viens, qui a dénoncé ces coiffeurs, n'avait pas l'autorisation nécessaire pour porter plainte contre eux au nom du comité paritaire de ces coiffeurs. Il a donc rejeté les plaintes, ce qui devrait particulièrement réjouir Mme Ginette Raymond, propriétaire d'un salon de coiffure à Laprairie, où travaillent trois employés.

Le comité paritaire avait en effet fait pleuvoir sur elle 1089 accusations qui auraient pu lui faire imposer le paiement d'amendes totalisant 257 820 $.

Les propriétaires des salons de coiffure visés avaient déposé une requête pour contester les accusations, où ils affirmaient notamment que le décret invoqué par le comité paritaire était incompatible avec la Chartre canadienne des droits et avec la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.

Des groupes ethno-culturels sont désavantagés sur le marché du travail

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

■ Une étude menée auprès de huit communautés ethno-culturelles de la région montréalaise démontre que celles-ci sont désavantagées sur le marché du travail en comparaison avec le groupe majoritaire (composé de Français et de Britanniques d'origine).

Pour écrire «Montréal au pluriel», la sociologue Alberte Ledoyen a interrogé 2200 Italiens, Grecs, Portugais, Noirs francophones (Haïtiens surtout), Asiatiques du Sud (Inde, Sri Lanka et Pakistan surtout), Asiatiques du Sud-Est (Vietnamiens, Cambodgiens et Laotiens surtout), Chinois et Noirs anglophones (Caraïbes surtout). Son étude vient d'être publiée par l'Institut québécois de recherche sur la culture.

Mme Ledoyen de la Commission des droits de la personne du Québec a cherché à savoir si avec un nombre égal d'années de scolarité et d'expérience, une personne issue d'une communauté ethno-culturelle arrivait à détenir un emploi comparable à celui d'une personne appartenant au groupe majoritaire.

L'auteur découvre que «le rendement du niveau de scolarité sur l'occupation des groupes étudiés en diffère d'une façon ou d'une autre, bien que l'écart soit peu marqué chez les hommes des communautés noire francophone et grecque.»

À l'exception de la communauté noire anglophone, les groupes étudiés se concentrent dans le secteur manufacturier, plus particulièrement le textile et la confection.

Mme Ledoyen estime qu'il n'est donc pas étonnant de trouver dans ces groupes, pourtant établis au Québec depuis plusieurs décennies, des proportions relativement élevées (de 22 pour cent et plus) de travailleurs ne parlant ni français ni anglais.

À l'exception du groupe d'Asie du Sud-Est, le deuxième secteur de concentration est celui de l'hébergement, de la restauration et des services personnels. L'auteur suggère que ce secteur offre une voie de mobilité ascendante (accès à la gérance ou à l'entrepreneuriat) aux individus peu scolarisés mais peu de possibilités de rentabiliser leur éducation aux plus éduqués.

Elle note en outre que les Noirs anglophones et francophones sont bien représentés dans l'enseignement, la santé et les services sociaux.

Globalement, la sociologue remarque que les niveaux de scolarité supérieurs (universitaires) sont moins rentables pour toutes les communautés que pour le groupe d référence. Ce sont cependant les communautés noire anglophone et du sud-est asiatique qui semblent être les plus pénalisées a ce niveau, écrit l'auteur.

«Principalement composés de réfugiés politiques, les groupes provenant de l'Asie du Sud-Est représentent une main-d'oeuvre facile à exploiter.»

Cette situation les désavantage au plan économique et accentue «leur isolement social incompatible avec l'intégration à la société d'accueil, en particulier du point de vue linguistique:»

Le Service d'éducation aux adultes offre une
immersion en espagnol à Huatulco, Mexique du 9 au 23 janvier 1993

Prix: 1099$

- Prérequis: avoir suivi un cours de 45 heures ou l'équivalent
- Le forfait inclut:
  . l'hébergement à l'hôtel Castillo Huatulco (catégorie intermédiaire), en occupation double;
  . le petit déjeuner continental;
  . le transport aérien (aéroport Mirabel) et tous les transferts;
  . les frais d'inscription aux cours d'espagnol et le matériel pédagogique;
  . toutes les taxes et services.
- Optionnel: excursion de 3 jours aux sites archéologiques d'Oaxaca
- Ne sont pas inclus: les autres repas et les dépenses personnelles.

Le voyage est organisé en collaboration avec Voyages Viau-Marlin

Inscription: en appelant au Collège de Bois-de-Boulogne (514) 332-3000, poste 399 ou à Voyages Viau-Marlin (att.: Mme Paule Lacombe) (514) 688-6211
OU
Lors des soirées d'information au collège les 2 et 5 novembre 1992, à 19h local S-126 (Pavillon Ignace-Bourget)

Date limite d'inscription: le 25 novembre 1992
Nombre de places limité

Collège de Bois-de-Boulogne
L'avenir en formation
VIAU MARLIN

CHAUSSURES Bimbo
Pour enfants de 0 à 12 ans



FAILLITE
40% à 70%
sur TOUT
Buster Brown - Baby Marche - Porto Fino
Right Step - Wild Cat - Bonnie Stuart
Weather Guard - Pajar - Lisboa Club
6642, ST-HUBERT, MTL
Lundi, mardi, mercredi de midi à 18 h - Jeudi, vendredi de midi à 21 h - Samedi de 10 h à 17 h



INFORMATIQUE
Dactylo sur ordinateur
L'informatique pour les vrais débutants
Connaître l'IBM PC
Lotus 123
DOS et Windows
WordPerfect 5.1
Ateliers sur la micro-édition
DBase IV+
Windows en une semaine

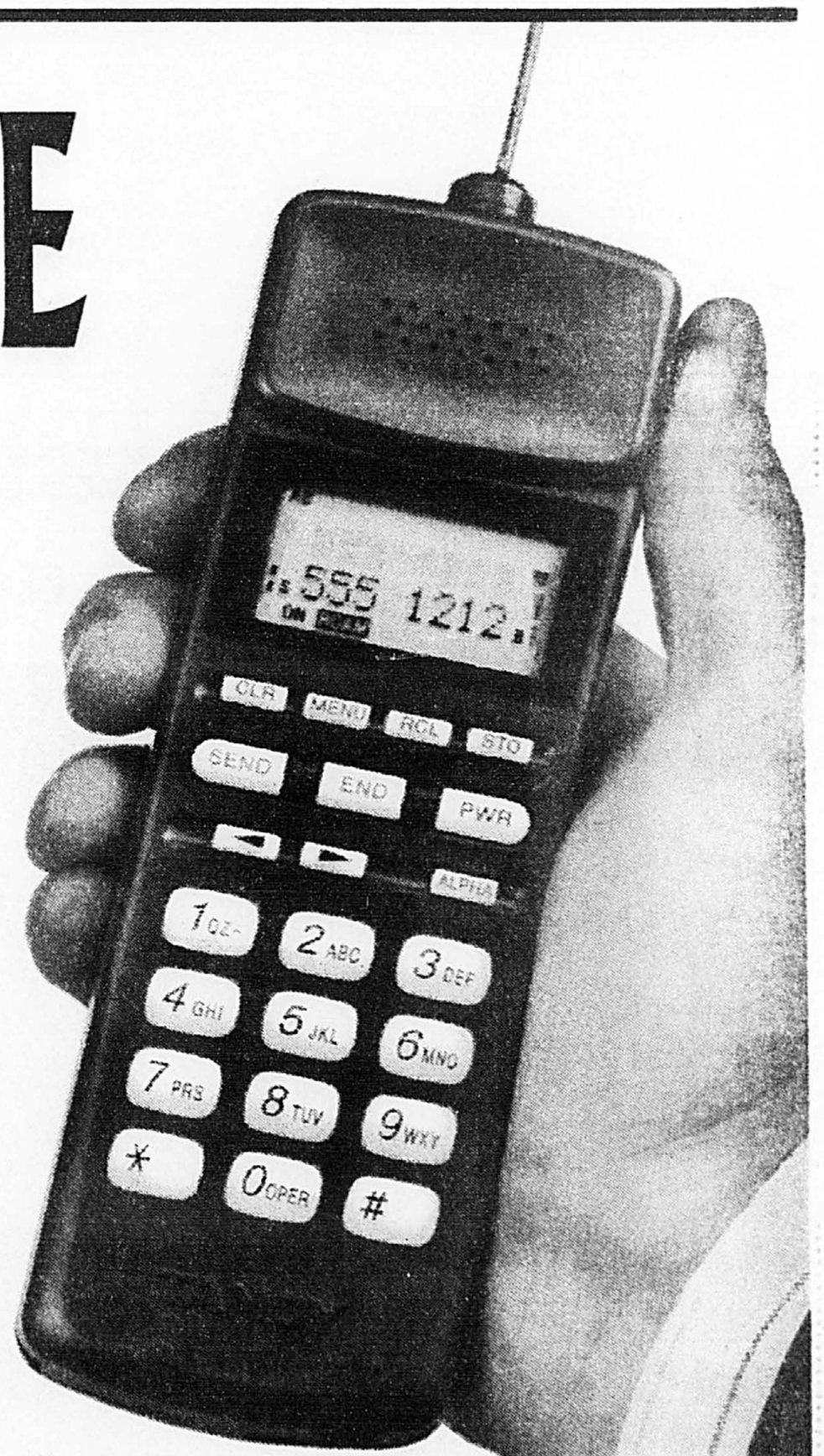
LANGUES
Anglais
Français
Espagnol
Allemand
Italien
Grec
Portugais
Japonais

YMCA CENTRE-VILLE
1450, rue Stanley (Métro Peel)
849-8393
postes 712 et 732

Début de session : 2 novembre
Inscription : 20, 21, 22, 27, 28, 29 octobre
entre 12h et 14h, 16h et 18h.

YMCA HOCHELAGA MAISONNEUVE
4567, Hochelaga (Métro Viau)
255-4651

IL NE PÈSE QUE 285 g



Courant 599.00
Offre de lancement 379.00
Recevez en plus un coupon de temps d'antenne de $100

La haute technologie cellulaire qui met le monde à votre portée, ne pèse que 285 grammes. Mémoire alphanumérique pour entrer des noms *et* des numéros. Composition facile grâce à la mémoire de 48 numéros. Format compact pour glisser votre cellulaire dans votre poche. 17-1060

Nous avons d'autres cellulaires portatifs. Poids de 300 g. Durée de transmission de 72 min. 17-8008. Cour. 649.00 . . . **solde 499.00**
Et un coupon de $100 de temps d'antenne
Mémoire alphanumérique de 100 numéros pour noms et numéros. 285 grammes. 171-8503. Cour. 599.00 . . . **Offre de lancement 399.00**
Et un coupon de $100 de temps d'antenne

Plus grand que nature

Un coupon valant $100!

Achetez un cellulaire portatif de Radio Shack* et demandez une nouvelle activation, nous vous remettrons un coupon de $100 à utiliser pour le paiement de service cellulaire après trois mois de service avec la porteuse de votre choix. Des conditions s'appliquent, passez chez Radio Shack pour demander tous les détails.

*Offre applicable aux cellulaires 17-1060, 17-8008 et 171-8503 seulement.
Nouvelle activation des cellulaires requise au moment de la vente pour un minimum de 6 mois.

Bell Mobilité
Agent cellulaire autorisé

Radio Shack rejette toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Une commande différée sera accordée si un articles est épuisé au moment du solde. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables.

DEMANDEZ LA VÔTRE!
Magasinez plus facilement avec une carte Radio Shack. Demandez-la dans les magasins et détaillants participants Radio Shack.

VISA MasterCard AMERICAN EXPRESS

DIVISION INTERTAN CANADA LTÉE
Radio Shack®
La Valeur Sûre en Électronique au Canada MC

Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches

Expire le 24 déc. 1992

En route vers le sud?

voyagez en toute sécurité

avec

CAA QUÉBEC

AMERICAN EXPRESS Chèques de Voyage MC

Sac de voyage gratuit

- *Pour un temps limité seulement, recevez gratuitement un sac de voyage* à l'achat de Chèques de Voyage American Express MC pour au moins 2 500 $ CAN dans toute succursale du CAA-Québec.*
- *Les membres du CAA-Québec peuvent obtenir des Chèques de Voyage American Express SANS COMMISSION. Les non-membres peuvent également se procurer des Chèques American Express, moyennant des frais minimes.*
- *Taux de change très avantageux.*
- *Nous acceptons les cartes de débit de la plupart des établissements financiers.*



Sac extensible à roulettes (valeur au détail : 29,95 $)

* *Jusqu'à épuisement des stocks; offert uniquement dans les succursales du CAA-Québec.*

POUR PLUS D'INFORMATION, COMPOSEZ (514) 861-7575 (RÉGION DE MONTRÉAL)

BROSSARD
3, Place du Commerce
Bureau G

MONTRÉAL
1180 rue Drummond

LAVAL
1200 ouest, boul. St-Martin

POINTE-CLAIRE
1000, boul. St-Jean,
Bureau 90

ST-LÉONARD
6401 est, Jean-Talon
Les Terrasses Langeller

HULL
456, boul. St-Joseph
(819) 778-2225

SHERBROOKE
2990 ouest, rue King
(819) 566-5132

TROIS-RIVIÈRES
1295, Aubuchon, Place Cooprix
(819) 376-9393

MC : American Express Company
Usage : Copyright © American Express Canada Inc., 1992

AF 10/92

Des écoles secondaires pour Chambly et Sainte-Julie en 94, Varennes en 95

GEORGES LAMON
SAINT-BASILE-LE-GRAND

■ Après plus de dix ans d'attente, de pressions et de concertation, les parents de Chambly et Sainte-Julie ont finalement vu leur voeu être exaucé. Ils auront leur école secondaire de première, deuxième et troisième année à partir de septembre 1994.

Devant une salle comble et gonflée à bloc de commissaires d'écoles, de maires, de députés, d'enseignants et surtout de parents, le ministre de l'Éducation, Michel Pagé, en compagnie de sa collègue à l'Enseignement supérieur et à la Science, Lucienne Robillard, députée de Chambly, a annoncé des investissements globaux de 15 175 385 $ pour la construction de deux écoles secondaires et l'agrandissement d'une école primaire.

Quant à Varennes qui revendique également depuis aussi longtemps pour obtenir une école secondaire, elle devra attendre l'an prochain. D'ailleurs, le président de la commission scolaire de l'Eau-Vive, Gabriel Ducharme, qui n'avait pas été invité à cette «fête», a dit, par voie de communiqué, regretter la décision du ministre. «Cela va à l'encontre de toute logique, y commentait-il, quand on sait que Varennes connait le plus fort taux de croissance de la région.»

Quant au ministre Pagé, dans son exposé, il a dit «souhaiter que ces écoles aient une âme, car les enfants s'y sentent bien». Il a renchérit: «Nous voulons maintenir l'école le plus près de leur milieu de vie. Nous avons étudié tout cela avant de venir vous donner une réponse aujourd'hui».

À Chambly, c'est 7 365 273 $ qu'investira le ministère dans un projet global de 9 054 200 $ pour la construction d'une école secondaire de 800 places. Cette école desservira les élèves de Chambly et Carignan, obligés de se rendre à Saint-Bruno et à Saint-Hubert. La commission scolaire de Mont-Fort contribuera pour 48 927 $ tandis que la ville de Chambly, en plus de fournir le terrain, versera une somme de 1,2 million.

Du côté de Sainte-Julie, le ministère versera une subvention de 6 622 412 $ sur les 9 114 600 $ du coût global de cette future école d'une capacité de 740 places. La commission scolaire participera pour 492 188 $ et la ville de Sainte-Julie donnera deux millions en plus du terrain. Le ministre Michel Pagé a parlé d'un «complexe véritablement intégré comme un carrefour communautaire qui pourra servir à la population le soir».

Enfin, à Saint-Amable, le ministère subventionnera pour une somme de 1 187 700 $ les travaux de 1 255 500 $ pour l'agrandissement de l'école Le Sablier, de la commission scolaire de l'Eau-Vive. La commission scolaire fournira 67 800 $. Ce projet prévoit l'ajout de sept classes dont une de maternelle, ce qui fera passer de 190 à 380 le nombre des élèves. Dans ce secteur, les prévisions démographiques indiquent une augmentation considérable du nombre d'élèves dans les années à venir et la municipalité est en plein développement domiciliaire.

Pour tous ceux qui avaient oeuvré inlassablement à ces projets de construction d'une école secondaire depuis de nombreuses années, c'était évidemment l'aboutissement d'un rêve. C'est par des applaudissements nourris que l'annonce a été accueillie.

«C'est l'euphorie totale au comité, lançait Monique Ouellet, l'une des porte-parole du comité choc de Sainte-Julie. C'est une annonce logique du ministre qui a travaillé pour les enfants. Si nous en sommes là aujourd'hui, c'est aussi grâce aux pressions des parents et du milieu par des manifestations apolitiques. Nous n'avons jamais abandonné notre lutte.»

De son côté, Nicole Racicot se disait satisfaite du fait que Sainte-Julie deviendra ainsi une ville-pilote avec une école-pilote. «On ne pouvait pas demander mieux, ajoutait-elle, visiblement réjouie. Il nous a fallu attendre 14 ans.»

Maintenant, les parents vont s'impliquer pour que leurs enfants puissent intégrer leur école dès septembre 1994. «Le comité choc va se transformer en comité de surveillance pour que le projet aboutisse en septembre», a renchéri Mme Racicot. Léo Gilles, du même comité, y voit le résultat de «la concertation de la pression du milieu». Il y décèle aussi «un point de ralliement pour la communauté».

Quant à René Charest, conseiller municipal de Carignan et ex-vice-président de la commission scolaire Mont-Fort, qui se bat depuis huit pour les élèves de Carignan, il a insisté sur le fait que l'école de Chambly-Carignan n'a pas été donnée. «Vous l'avez gagnée, a-t-il déclaré, sinon arrachée par votre détermination.»

Enfin, le ministre Pagé a conclu en invitant les parents à «revenir à l'école» et à appuyer les enseignants dans leur travail.

THERMOPOMPE/CLIMATISEUR

À PARTIR DE 3995$

UN CONFORT DU BOUT DES DOIGTS INÉGALÉ

- Sans conduite d'air
- Silencieux
- Télécommande unique en son genre
- Efficacité énergétique
- Installation facile
- Confort assuré pour toute la maison



Mr. SLIM MC
CLIMATISEURS & THERMOPOMPES
MITSUBISHI ÉLECTRIQUE

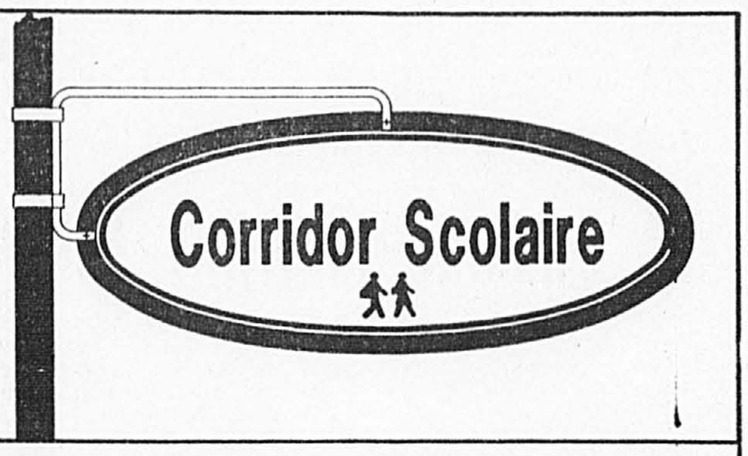
POUR INFORMATION APPELEZ-NOUS
AM ÉLECTRIQUE Inc. 733-5538

POUR L'



FAITES DONC UNE ENTENTE DE DIVORCE DEVANT NOTAIRE

Si le mariage n'est pas toujours pour la vie, le divorce l'est. C'est pourquoi il est très important que toutes les mesures de la séparation soient explicitées en termes clairs et précis. Et maintenant, cette démarche peut être faite à l'amiable car il n'est plus nécessaire de rompre des liens en brandissant la hache de guerre et en s'accusant mutuellement des pires maux.



Sur le chemin des écoliers

Trois mille écoliers de 12 écoles primaires de Saint-Laurent peuvent dorénavant compter sur une surveillance accrue entre la maison et l'école, grâce aux panneaux «Corridor scolaire» que la municipalité vient d'installer sur les 22 artères que sont appelés à emprunter à pied les enfants. Ces panneaux balisent 25 kilomètres de rues.

Campagne de vaccination contre la méningite dans Lanaudière

Presse Canadienne

JOLIETTE

■ La campagne de vaccination contre la méningite destinée à la jeune population du nord de la région de Lanaudière a débuté hier.

Les élèves de la polyvalente Bermon, de Saint-Gabriel de Brandon, au nord de Joliette, devaient être les premiers à recevoir le vaccin. L'opération s'étendra progressivement aux 33 000 autres jeunes âgés d'un an à 17 ans qui demeurent ou étudient sur le territoire des CLSC Joliette, Jolimont, D'Autray et Montcalm.

Les parents qui désirent que leur enfant soit vacciné doivent signer la formule de consentement distribuée en classe.

Quant aux parents d'enfants âgés d'un à cinq ans, ils doivent prendre rendez-vous au CLSC le plus proche.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a décidé de lancer une campagne de vaccination dans cette région à la suite de la découverte de quelques cas de méningite.

Le Portofino
est la plus belle et la plus luxueuse résidence de Montréal-Nord.

Occupation à compter du 1er mars 1993.

3 1/2 ou 4 1/2



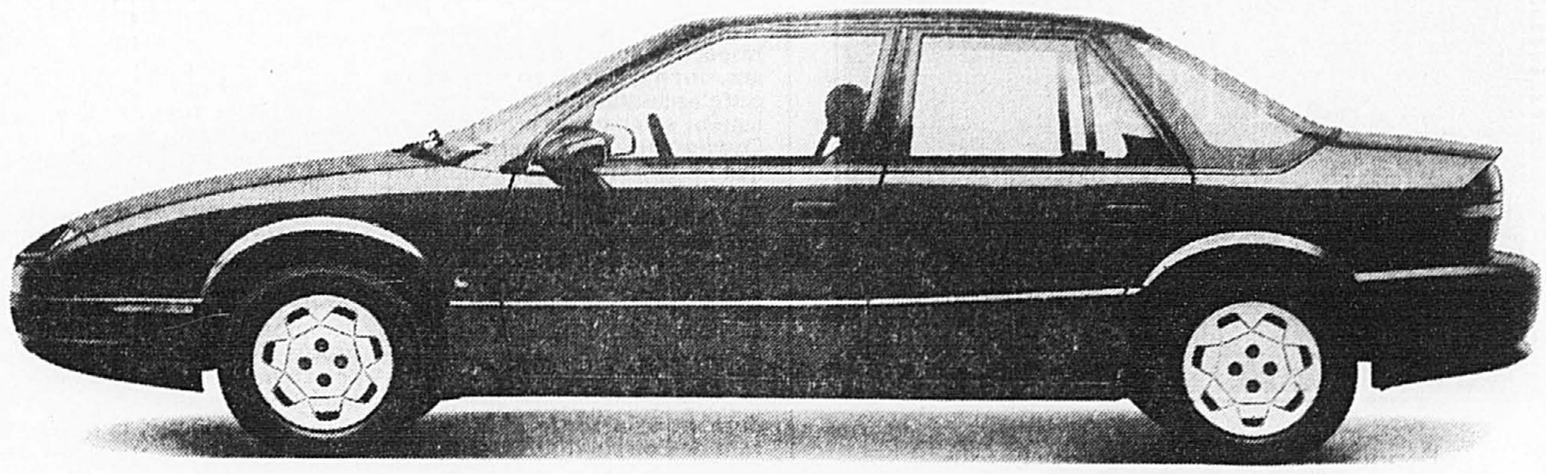
3225, boul. Gouin Est
Tél.: 321-0880

Résidence pour personnes retraitées et semi-retraitées.
Salles communautaires, piscine, saunas, système de communication vidéo individuel, infirmière de service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, bureau de médecin, pharmacie, caisse populaire, restaurant, dépanneur, salon de coiffure.
Ouverture de 10 h à 17 h, 7 jours / sem.
Nouveauté: Vitre "Super-glass" R-8.6 pour votre confort.

1851973-25

SATURN A UN AN!

Adoptez notre bébé pour 30 jours...



SATURN SL 1993

10 995 $*

En devenant propriétaire d'une Saturn, vous obtenez la garantie Satisfaction 30 jours**. Si vous n'êtes pas satisfait, nous vous remboursons***. Mais nous sommes persuadés que vous adopterez notre bébé, tout comme des milliers d'autres Québécois l'ont fait depuis 1 an. Et, cette année, nous offrons encore plus d'équipement de série.

- Sac gonflable côté conducteur
- Radio AM-FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- Essuie-glace intermittent
- Panneaux de flancs en polymère résistant à la corrosion et aux coups
- Glaces teintées
- Phares halogènes
- Volant inclinable
- Télécommandes d'ouverture du capot, du coffre et de la trappe de carburant
- Moteur de 1,9 litre
- Boîte manuelle 5 vitesses

VOS CONCESSIONNAIRES

SATURN MC
SAAB
ISUZU

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville

La Prairie Saturn Saab Isuzu
1055, boul. Taschereau
La Prairie

Royal Saturn Saab Isuzu
7910, boul. Newman
LaSalle

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Duvernay, Laval

Décarie Saturn Saab Isuzu
5400, boul. Décarie
Montréal

Hochelaga Saturn Saab Isuzu
4500, boul. Hochelaga
Montréal

Grenier Saturn Saab Isuzu
705, boul. Des Seigneurs
Terrebonne

West-Island Saturn Saab Isuzu
10333, boul. Gouin Ouest
Roxboro

Saturn Saab Isuzu Sorel-Tracy
7025, avenue Plaza Tracy
Tracy

* Taxes et transport en sus. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1993 en stock. **Prix basé sur un bail de 24 mois, avec versement initial de 1 649 $, incluant le transport et premier paiement. Taxes en sus. Dépôt de sécurité de 300 $ remboursable. Kilométrage limité à 24 000 km par année. Le coût du kilométrage excédentaire est de 5 ¢ par kilomètre. Sujet à l'approbation du crédit. *** Certaines conditions d'admissibilité et restrictions s'appliquent. **** Sauf certains cas, il n'y a aucuns frais. † L'assistance routière Saturn est offerte sur les modèles Saturn 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Détails chez votre concessionnaire Saturn participant.

Assistance† ROUTIÈRE 24 HEURES

AMOUR!



Dans le processus du «divorce à l'amiable», le notaire peut rédiger votre contrat de rupture en vous éclairant sur les aspects primordiaux tels que la pension alimentaire, la garde des enfants, la prestation compensatoire et le partage des biens. En tant que partenaire de vos projets de vie, il vous aidera à formuler vos réalités présentes et futures, et ce, dans un langage qui élimine bon nombre de complications.

LE NOTAIRE
PARTENAIRE DE VOS PROJETS

Chambre des notaires du Québec

Michel et Gaétan Champigny inculpés d'intimidation

Presse Canadienne

COWANSVILLE

■ Nouveau rebondissement, hier, dans l'affaire Champigny-Whittier : deux frères de Nathalie Champigny viennent d'être inculpés d'intimidation à l'endroit de Kelly Whittier, celui qui est accusé d'entrave au travail des policiers qui cherchent en vain, depuis février dernier, à savoir ce qui est advenu de la jeune femme, ex-amie de Whittier.

Michel et Gaétan Champigny, respectivement âgés de 29 et 34 ans, ont nié leur culpabilité face à cette accusation, déposée formellement en chambre criminelle de Cowansville, hier matin. Après que les prévenus eurent choisi un procès devant jury, le juge Michel Duchesne a fixé au 20 novembre leur enquête préliminaire.

Les deux prévenus, dont la sœur de 21 ans venait peu avant sa disparition de mettre un terme à son union de trois ans avec Whittier, ont interpellé ou tenté d'accoster ce dernier, le 16 août dernier, à la sortie d'un restaurant de Cowansville.

Chez les Champigny, c'était la consternation, hier. « Je suis indignée de savoir que mes fils sont accusés. C'est quasiment un affront que la justice nous fait », a déclaré Mme Champigny.

« Nous n'avons jamais perdu espoir de retrouver Nathalie, même si on n'en sait guère plus qu'auparavant. C'est bien dur à vivre », a-t-elle ajouté.

Quant à Whittier, il attend toujours la suite des procédures entreprises contre lui dans cette affaire. Il est inculpé de deux accusations d'entrave au travail policier. Dans un premier temps, il aurait menti aux enquêteurs chargés d'élucider la disparition de la jeune femme. Quelques jours plus tard, il aurait tenté d'inciter un ami à témoigner en sa faveur.

Pendant que se déroulait la comparution des frères Champigny à l'étage supérieur du palais de justice, le tribunal siégeant au rez-de-chaussée reportait du 29 décembre au 9 février le premier procès de Whittier parce qu'un des enquêteurs n'est pas disponible le 29 décembre.

Du côté policier, le dossier de la disparition demeure actif.

Baie Saint-Paul: une noyade

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Le jeune garçon de 12 ans mort dimanche dans la piscine de l'hôpital de Baie-Saint-Paul n'a pas été victime d'un malaise mais s'est noyé.

Le rapport d'autopsie du pathologiste Richard Authier, rendu public hier, indique que la cause du décès est la noyade. Cet élément nouveau soulève des questions puisque selon la direction du centre hospitalier, la victime était en compagnie d'un moniteur et d'un surveillant de piscine lorsque le drame est survenu, dimanche vers 18 h 30.

Selon la version du directeur général de l'établissement, Robert Vallières, il ne s'est écoulé que quelques secondes entre le moment où l'adolescent a plongé dans l'eau et celui où les deux adultes l'ont secouru. « Je ne connais pas le nombre exact de secondes mais je sais que c'est très peu », avait souligné M. Vallières.



VOICI UNE ANNONCE TRÈS SPÉCIALE.

À la Banque TD, nous n'avons pas besoin d'annoncer nos taux à grands cris. Nos clients savent qu'ils peuvent toujours compter sur notre gamme complète de placements, nos taux compétitifs et notre service attentif. C'est pourquoi, lorsque nous vous proposons des occasions de placements à "taux spécial", vous savez qu'il vaut la peine d'y regarder de près. Passez vous renseigner à une succursale TD aujourd'hui. Vous verrez: nous vous réservons un traitement spécial.

TAUX SPÉCIAL

6.5%*

CPG** 17 mois

Obtenez 1/4% de plus que notre taux de CPG d'un an. Intérêt payable annuellement et à l'échéance.

TAUX SPÉCIAL

6.25%*

Dépôt à terme TD encaissable avant terme

Dépôt à terme d'un an encaissable en tout temps avant l'échéance pour un maximum de souplesse et de liquidité. Aucune pénalité d'intérêt si le dépôt est encaissé après les premiers 30 jours.

TAUX SPÉCIAL

2.625%*

CPG*** *d'un an prolongeable, en $ US*

Certificat renouvelable à l'échéance pour un terme supplémentaire d'un an au taux initial ou au taux alors en vigueur – celui qui est le plus élevé.

Passez aujourd'hui-même! Ces occasions de placements à taux spécial sont offertes pour un temps limité seulement!

Appelez l'Infoligne Verte® sans frais à l'un des numéros suivants: au Québec, 1-800-387-1500; à Toronto, 982-7730; ailleurs au Canada, 1-800-387-2092. Appareil de télécommunication pour malentendants 1-416-982-4258: (à frais virés au Canada). Service en chinois: partout au Canada 1-800-387-2828, sauf à Toronto 982-8888.

BANQUE TD

le personnel fait toute la différence

* Taux pouvant changer sans préavis. Informez-vous à votre succursale.
** Offert par la Société d'Hypothèques TD sauf en Colombie-Britannique et au Yukon où il est offert par la Société d'Hypothèques Pacifique TD. Tous sont garantis par La Banque Toronto-Dominion.
*** Ceci n'est pas un dépôt assuré en vertu de la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada.
® Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion.

CONGRÈS AQPF

Association québécoise des professeurs de français

Montréal • 5, 6 et 7 novembre 1992 • Sheraton Laval

25e anniversaire

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS

25e CONGRÈS AQPF: 5, 6, 7 NOVEMBRE 1992
Centre des congrès, hôtel Sheraton Laval

ENSEIGNER LE FRANÇAIS
Pour qui? Pourquoi? Comment?

7 TABLES RONDES:
- Enseignement du français et société.
- Quelles littératures enseigner?
- Arrimage des ordres d'enseignement.
- Clientèle pluriethnique et milieu scolaire.
- Accrochons-nous à la prévention (décrochage scolaire)
- Pédagogie différenciée.
- L'enseignement de la grammaire: pour qui? pourquoi? comment?

92 ATELIERS:
- Primaire, secondaire, collégial, université

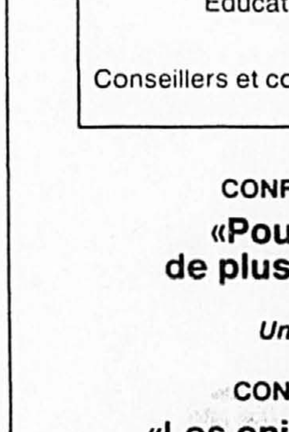
NOUVEAUTÉS:
Accueil et interculturel (18 ateliers)
Éducation des adultes (12 ateliers)
Précongrès:
Conseillers et conseillères pédagogiques de français

CONFÉRENCE D'OUVERTURE:
«Pour un enseignement de plus en plus stratégique!»
Jacques TARDIF
Université de Sherbrooke

CONFÉRENCE DE CLÔTURE:
«Les enjeux de l'enseignement du français d'aujourd'hui»
Philippe MEIRIEU
Université Lumière-Lyon II

SPECTACLE du 25e anniversaire de l'AQPF
le jeudi 5 novembre à 21 h
GILLES VIGNEAULT

BANQUET DU 25e ANNIVERSAIRE
Le vendredi 6 novembre, 19 h 30
sous la présidence de Mme Marie Laberge



Précongrès: 75$
Congrès, membres: 185$
non-membres: 230$

Renseignements:
Secrétariat de l'AQPF
(514) 595-7291

Levons le voile sur la migraine.

Souffrir de migraine, légère ou aiguë, c'est mener un combat de tous les instants contre la douleur... contre une affection invalidante qui diminue grandement la qualité de vie et nuit aux relations interpersonnelles, aussi bien au travail qu'à la maison.

Mais il y a de l'espoir pour les personnes atteintes de migraine. La Fondation québécoise de la migraine et des céphalées peut vous apporter soutien et conseils et vous renseigner sur les plus récentes découvertes médicales. Ne luttez plus seul; parlez-en à votre médecin et devenez membre de la Fondation en téléphonant sans frais au

1-800-463-TÊTE

ou en écrivant à :
La Fondation québécoise
de la migraine et des céphalées
3587, Avenue Papineau
Montréal (Québec) H2K 4J7

FONDATION QUÉBÉCOISE DE LA MIGRAINE ET DES CÉPHALÉES

Association des Médecins de C.L.S.C. du Québec

FÉDÉRATION DES CLSC DU QUÉBEC

Fini l'exclusion des homosexuels des Forces canadiennes

Presse Canadienne

TORONTO

■ Le chef de l'état-major des Forces armées canadiennes, le général John de Chastelain, s'est réjoui, hier, d'un jugement de la Cour fédérale qui interdit toute discrimination contre les homosexuels dans l'armée.

«Quelle que soit leur orientation sexuelle, les Canadiens vont maintenant pouvoir servir leur pays sans restriction», a constaté le général de Chastelain.

La cause jugée par le tribunal était celle de Michelle Douglas, une Ontarienne de 28 ans mise à la réforme des Forces aériennes, en 1989, parce qu'elle était lesbienne.

«Les Forces canadiennes vont maintenant pouvoir être de leur temps», a commenté Mme Douglas, qui n'a pas l'intention de retourner à la vie militaire.

Avant le jugement de la Cour fédérale, les Forces canadiennes refusaient les homosexuels, sous prétexte qu'ils constituaient un risque pour la sécurité nationale et la morale.

La même politique prévaut encore dans les Forces américaines. L'Allemagne et les Pays-Bas ont cependant adopté des lois pour protéger les gais contre la discrimination dans leurs Forces armées.

Mme Douglas avait également intenté une poursuite en dommages de 550 000 $, en plus de demander la fin de la discrimination. Le juge Andrew MacKay lui a accordé 100 000 $, en plus des frais judiciaires.

L'avocat du ministère de la Défense dans cette affaire, Me Kenneth Cancellara, a expliqué qu'il n'avait présenté aucune preuve au procès, «parce que rien ne pouvait justifier cette politique» de discrimination.

Au nom de la Coalition pour les droits des lesbiennes et des gais de l'Ontario, Tom Warner a reconnu que le jugement du tribunal représentait «un pas en avant», mais qu'il allait probablement falloir attendre encore quelque temps avant qu'il soit «accompagné de changements dans les attitudes».

«Brave sera celui ou celle qui décidera d'annoncer son orientation sexuelle» dans les Forces canadiennes pendant encore un certain temps, a-t-il prédit.

Ce jugement représente la troisième bonne nouvelle pour les gais de l'Ontario au cours des derniers mois. En septembre, un tribunal des droits de la personne a ordonné au gouvernement provincial de verser dorénavant la pension au conjoint survivant du même sexe de ses fonctionnaires.

En août, un tribunal d'appel a jugé inconstitutionnelle la Loi canadienne des droits de la personne parce qu'elle ne protège pas les homosexuels contre la discrimination à cause de leur orientation sexuelle.

Les grévistes du Soleil réclament une enquête

FRANÇOIS BERGER

■ En grève depuis une semaine, les journalistes du quotidien *Le Soleil*, de Québec, réclament une enquête du gouvernement sur l'embauche de personnel de remplacement (briseurs de grève ou *scabs*) par la direction de l'entreprise qui continue de publier le journal malgré le conflit de travail.

Le syndicat d'une centaine de journalistes, affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), estime que l'éditeur Unimédia viole les dispositions du Code québécois du travail contre l'utilisation de briseurs de grève. Une demande d'enquête a été présentée lundi soir au ministre du Travail, Normand Cherry.

Le quotidien de la Vieille Capitale continue de paraître grâce au travail d'une douzaine de cadres de la rédaction, au recours à des agences de presse et à l'utilisation de collaborateurs spéciaux ou pigistes. Certains pigistes sont qualifiés de briseurs de grève par les syndiqués. Le Code du travail interdit expressément l'embauche de personnel de remplacment pendant un conflit.

Le responsable des communications du *Soleil*, M. Jean Ferron, a réfuté hier les allégations syndicales en indiquant que le quotidien n'a effectué aucune nouvelle embauche, utilisant les pigistes déjà à l'emploi du journal avant le débrayage, jeudi dernier.

Au ministère du Travail, un porte-parole a noté que l'employeur ne peut faire d'embauche pendant le conflit et qu'un pigiste ne peut être affecté à un domaine différent de celui qu'il couvrait avant la grève. Le syndicat a le droit d'exiger une enquête, a précisé le porte-parole.

Les journalistes du *Soleil* ont opté pour la grève, après deux ans de négociations infructueuses, pour protester, justement, contre l'embauche de pigistes, une pratique qui constituerait une menace à l'autonomie professionnelle. Les syndiqués craignent pour l'avenir des emplois réguliers qui seraient remplacés par des postes précaires et non syndiqués.

L'employeur et le syndicat sont dans l'attente d'un appel de la part du conciliateur Roger Lecours, nommé par Québec pour rapprocher les parties. On s'attend à une rencontre de négociation dès cette semaine.

Les grévistes maintiennent entre temps leurs piquets de grève, tandis que tous les autres employés du *Soleil*, à l'exception des employés de soutien de la salle de rédaction, rentrent tous les jours au travail.

Sa haine du français le mène en prison

Presse Canadienne

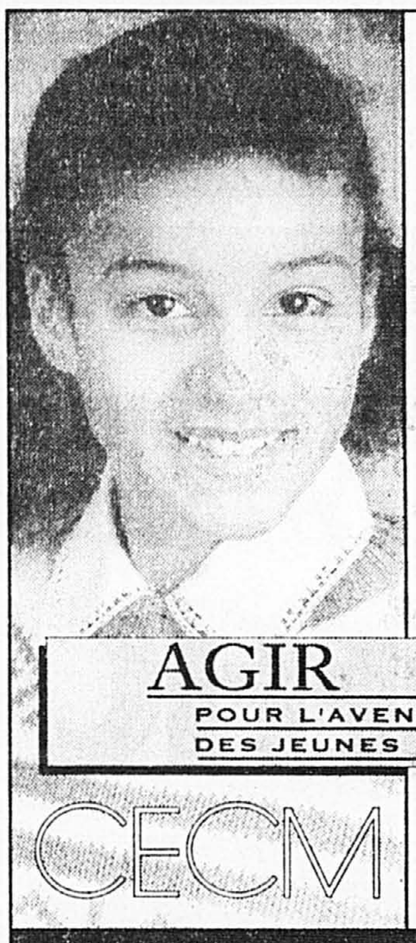
QUÉBEC

■ Un camionneur de 24 ans de Moncton, au Nouveau-Brunswick, Rodney Foreman, dont les propos haineux à l'endroit des francophones avaient provoqué une rixe, le 22 juillet 1991, dans un hôtel de la rive sud de Québec, a été condamné hier à 90 jours de prison à être purgés de façon discontinue et à une probation de deux ans, pour s'être livré à des voies de fait et avoir causé des lésions corporelles à Pierre Bédard, un jeune homme de Saint-Rédempteur.

Aux environs de minuit, après avoir consommé quelques bières, Foreman, un homme de plus de six pieds, s'est d'abord adressé à la serveuse et a commencé à insulter les francophones. Puis, sans y avoir été invité, il est allé s'asseoir à la table de Pierre Bédard et de Denis Frénette et a continué à proférer des propos injurieux, en anglais. Les deux jeunes hommes, qui ont au début tenté de le calmer, ont finalement accepté l'invitation de Foreman à le suivre dehors pour se battre.

Une fois à son camion, Foreman s'est emparé d'un bâton de baseball et a frappé Bédard, avant que son copain ne désarme l'agresseur et ne lance le bâton dans un champ.

Les deux francophones sont retournés dans le bar mais Foreman, armé d'un autre bâton et d'un couteau, les a rattrapés.



Portes ouvertes
écoles secondaires

Jusqu'au 20 novembre, venez vous renseigner sur nos programmes innovateurs et sur nos services conçus pour satisfaire les plus exigeants.

Pour connaître la date et les heures de visite d'une école, veuillez consulter votre journal local ou composer 596-6115.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

Des écoles qui préparent à des études supérieures et à des emplois de qualité.

ENCAISSABLES APRÈS 30 JOURS SANS PÉNALITÉ

Le Montréal Trust lance les CPG encaissables.

6 1/4%
échéance 1 an*

Intérêts payés au taux applicable, au remboursement ou à l'échéance.
Dépôt minimal de 500 $ et maximal de 100 000 $.
Taux pouvant varier sans préavis.
Le Montréal Trust se réserve le droit de mettre fin à cette offre de CPG encaissables, en tout temps et sans préavis.
*363 jours.

MONTRÉAL TRUST

MONTRÉAL		OUTREMONT	273-7666	VILLE MONT-ROYAL	735-1314
CENTRE-VILLE		POINTE-CLAIRE		WESTMOUNT	932-6000
Place Montréal Trust		Centre Fairview	695-5230		
Succursale principale	982-7100	SAINT-BRUNO		QUÉBEC	
Niveau du métro	843-8100	Promenades St-Bruno	441-9030	Rue Saint-Amable	529-8841
Place Ville-Marie	393-3117	SNOWDON		Charlesbourg	622-4280
Rue Saint-Jacques	392-1880	Chemin Queen Mary	488-7000	Sainte-Foy, Place Laurier	659-4955
LAVAL		SAINT-LAMBERT	465-3265		
Carrefour Laval	973-2040				

ENCORE UNE FOIS, C'EST LE TEMPS DES

Obligations d'épargne du Canada

C'est le temps de la récolte. C'est aussi le temps de prévoir et de rassembler vos économies pour acheter des Obligations d'épargne du Canada. Depuis 46 ans, elles représentent l'investissement favori de millions de Canadiens.

Mais hâtez-vous, car les nouvelles obligations ne sont en vente à leur valeur nominale que jusqu'au lundi 2 novembre. Alors, achetez vos Obligations d'épargne du Canada dès aujourd'hui à votre institution financière.

VOICI SIX BONNES RAISONS D'ACHETER :

1. SÛRES. Les Obligations d'épargne du Canada sont entièrement garanties par le gouvernement du Canada.
2. ENCAISSABLES EN TOUT TEMPS. Les Obligations d'épargne du Canada peuvent être encaissées en tout temps; vous avez donc toujours accès à votre argent.
3. TAUX D'INTÉRÊT CONCURRENTIEL. Les nouvelles Obligations d'épargne du Canada offrent un taux d'intérêt concurrentiel de 6 % la première année. Pour chacune des onze années suivantes jusqu'à l'échéance, le taux d'intérêt annuel de ces obligations sera annoncé au moment du lancement de la nouvelle émission.

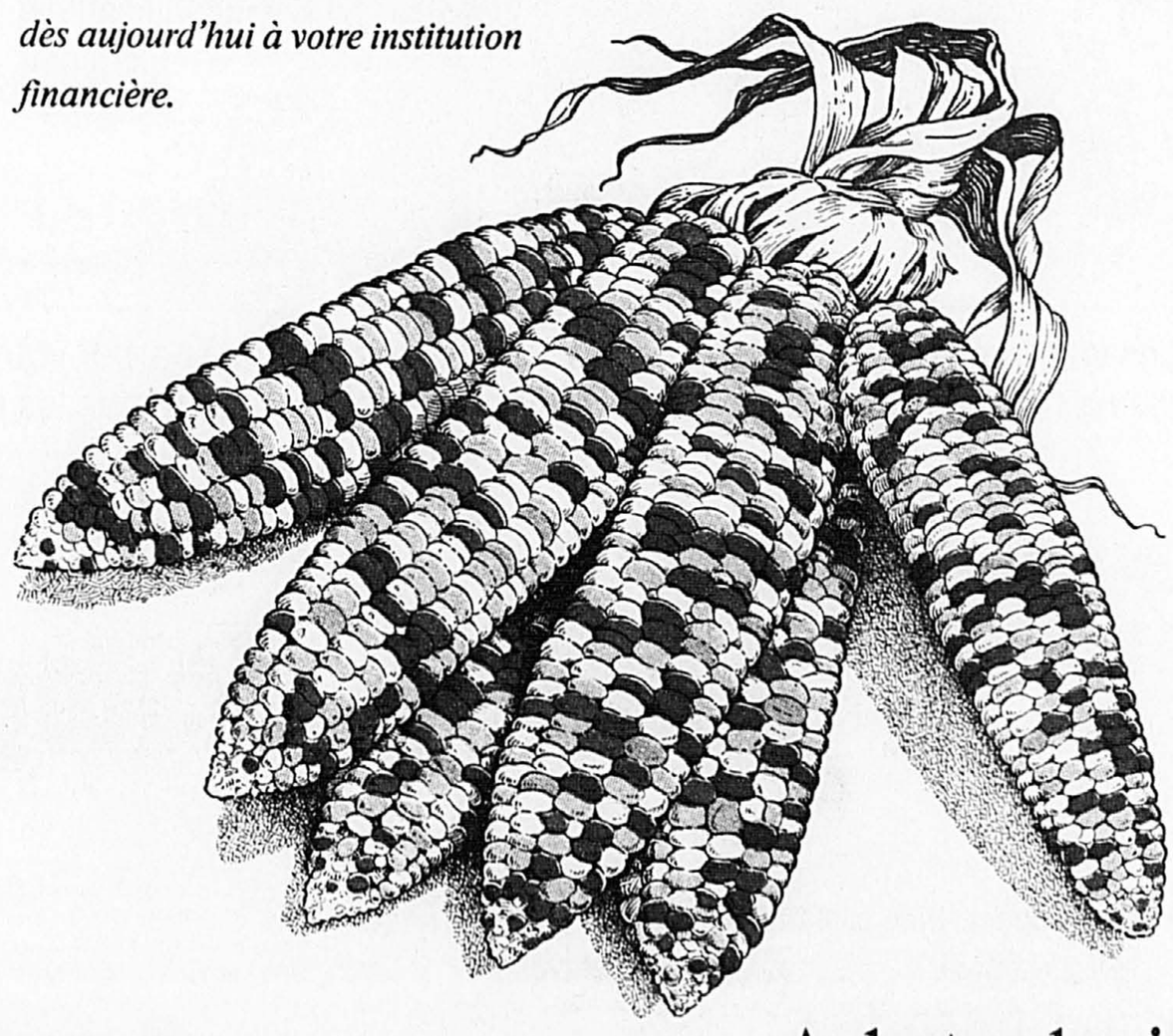
6 % LA PREMIÈRE ANNÉE

4. DEUX TYPES D'OBLIGATIONS. Quand vous optez pour les obligations à intérêt composé, l'intérêt est réinvesti automatiquement. Si vous choisissez les obligations à intérêt régulier, l'intérêt vous sera payé le 1er novembre de chaque année.
5. À PARTIR DE SEULEMENT 100 $. Les obligations à intérêt composé sont offertes à partir de coupures de 100 $, tandis que les obligations à intérêt régulier le sont en coupures minimales de 300 $. Cette année, la limite d'achat personnelle est augmentée à 100 000 $.
6. LES ACHETER... RIEN DE PLUS FACILE ! Les obligations sont offertes dans tout le pays. Achetez les vôtres à votre institution financière.

TAUX DES ÉMISSIONS EN COURS. Les six dernières émissions d'Obligations d'épargne du Canada, datées de 1986 à 1991 (émissions S41 à S46 inclusivement), rapporteront elles aussi 6 % pour l'année débutant le 1er novembre 1992.

HÂTEZ-VOUS ! Afin d'éviter les files d'attente, achetez vos obligations dès aujourd'hui. Votre paiement peut être daté du lundi 2 novembre, dernier jour de la campagne.

Vous pouvez obtenir tous les détails là où les Obligations d'épargne du Canada sont en vente.



Canada

Achetez-les jusqu'au 2 novembre.

Un des astronautes à bord de Columbia fête son anniversaire au rythme des Beatles

Agence France-Presse

HOUSTON, États-Unis

■ Les six astronautes de Columbia ont entamé la seconde moitié de leur mission hier en fêtant l'anniversaire de l'un de leur coéquipier aux rythmes des Beatles et de la chaîne musicale de télévision MTV (Musical Television).

Pour réveiller les passagers de Columbia, au cinquième des dix jours de leur vol, les responsables du centre spatial de Houston ont joué hier à 7 h 09 la chanson *Birthday (Anniversaire)* des Beatles à l'occasion des 39 ans de Michael Baker, le co-pilote de la navette, qui a eu aussi droit à des «brownies» (gâteaux au chocolat).

En accordant leur troisième interview télévisée depuis leur départ jeudi dernier, les membres de l'équipage ont souligné l'importance de la musique au cours du vol. Sur les six cassettes autorisées par astronaute, Michael Baker, a indiqué qu'il aimait écouter Eric Clapton au moment d'aller se coucher, tandis que Jim Wetherbee, le commandant du vol, a rappelé qu'ils était batteur amateur dans un orchestre d'astronautes appelé MaxQ, qui est un sigle de la NASA pour indiquer la phase la plus critique d'un lancement de navette.

«Les savants sont transportés de joie, nous faisons vraiment de la télescience», a déclaré Sandor Lehoczky, responsable des expériences de microgravité sur cette mission, qui se déroule automatiquement dans les soutes de la navette.

«Tout se déroule à merveille», a déclaré pour sa part Jean-Jacques Fauvier, responsable principal de MEPHISTO (Matériel pour l'Étude des phénomènes intéressant la solidification sur terre et en orbite), «et les prédictions théoriques sont en accord avec les résultats qui tombent», a encore ajouté ce savant du CEA (Commissariat à l'Énergie Atomique).

Parmi les deux principales expériences de microgravité, embarquées sur Columbia, les équipes de savants français avaient effectué plus d'une vingtaine de cycles de fusion et de solidification d'un alliage métallique.

Ces recherches théoriques sur la fusion et la solidification d'alliages pourraient permettre par la suite de fabriquer des alliages plus performants pour l'informatique et pour les moteurs d'avion.

L'équipage a définitivement renoncé à utiliser l'un des deux fours d'une expérience majeure de production de cristaux qui s'est prématurément éteint lundi après 30 heures de fonctionnement sans que les responsables de cette étude comprennent cette anomalie.

Le four numéro 2 devait reprendre hier la relève et rattraper le temps perdu en effectuant un cycle de 72 heures sur ce même dispositif CVTE (Cristals by Vapor Transport Experiment), qui est construit par la firme Boeing.

Ce projet commercial de la NASA, qui devrait être installé sur la future station spatiale Freedom, vise des applications pour améliorer les performances des semi-conducteurs sur les ordinateurs.

«Nous comptons bien être de retour pour les élections, a indiqué Jim Wetherbee, et nous comptons bien voter», a-t-il encore ajouté à propos de leur retour prévu dimanche, 48 heures avant les élections présidentielles américaines.

LE RECYCLAGE INFORMATIQUE, ÇA SE FAIT. LE SAVIEZ-VOUS?
config système
AMBRA
config système répond à tous les besoins des entreprises dans l'environnement 3X/AS-400 en leur offrant un vaste choix d'équipements neufs et recyclés.
VENTE - ACHAT - LOCATION - ÉCHANGE
1850367:a21
demandez Anick au (514) 340-9192 Télécopie: (514) 340-9680

FORFAIT
Vieux Québec
57.00 /PERSONNE OCC. DOUBLE TAXES & SERV. INCLUS
▶ 1 nuit
▶ Le déjeuner continental à l'hôtel
▶ Le souper aux Anciens Canadiens (34/36 rue St-Louis, Vieux-Québec, (418) 692-1627), restaurant haut de gamme situé à proximité de l'hôtel
FORFAITS ÉGALEMENT DISPONIBLES: MUSÉE, SKI ET/OU TOUR DE VILLE
Hôtel Château Bellevue
▶ Vue splendide sur le St-Laurent
▶ Toutes les commodités (ascenseur)
▶ Stationnement sur place gratuit
16, rue Laporte, Vieux-Québec
(418) 692-2573 Fax: (418) 692-4876
1-800-463-2617

Documents sur l'assassinat de JFK: le secret est levé

AP-AFP

WAHSINGTON

■ Le président George Bush a signé hier une loi qui autorise l'examen et la publication des archives sur l'assassinat du président John Kennedy le 22 novembre 1963, estimant que cela permettrait de mettre fin aux doutes qui restent 29 ans après sur les circonstances de ce meurtre.

Ce texte de loi fournit au Congrès, aux services de sécurité et de renseignements, CIA et FBI ainsi qu'aux centres de recherches gouvernementaux, archives nationales et bibliothèques présidentielles les grandes lignes sur les moyens de communiquer l'important volume de documents classés en leur possession. Ces documents vont des notes estampillées «secret» jusqu'à de simples coupures de journaux.

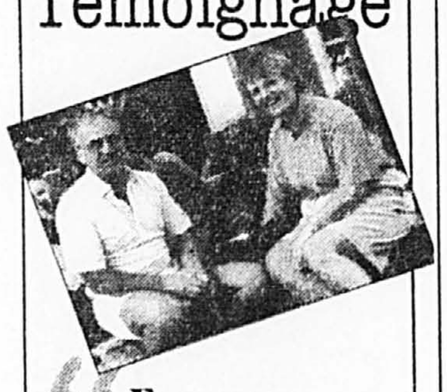
«Je signe cette loi avec l'espoir qu'elle aidera à atténuer la peine qui afflige notre pays depuis 30 ans», a déclaré le président George Bush. «Dans l'esprit de nombre d'Américains, il y a toujours des questions non résolues à propos de l'assassinat du président Kennedy», a-t-il souligné dans un communiqué publié à Paducah (Kentucky) où il était en campagne électorale.

Il a ajouté que bien que des milliers de documents aient déjà été publiés, l'existence d'autres documents non publics avait conduit à des spéculations sur de possibles révélations. «En raison d'un intérêt historique légitime pour cet événement tragique, tous les documents relatifs à l'assassinat doivent maintenant être publiés», a-t-il dit, précisant qu'il pourrait y avoir des exceptions.

Par cette loi, le chef de l'État américain nomme une commission de cinq citoyens chargés d'étudier les documents que des responsables veulent garder secrets. La commission aura le pouvoir de rendre publics ces documents. Dans le cas de documents appartenant à la CIA et au FBI, le président américain aura le droit d'annuler la décision de la commission si leur publication peut entraîner «de graves dommages».

Une seule exception inscrite dans la loi: les photos et les clichés de rayons X pris lors de l'autopsie de JFK ne pourront être publiés.

Témoignage



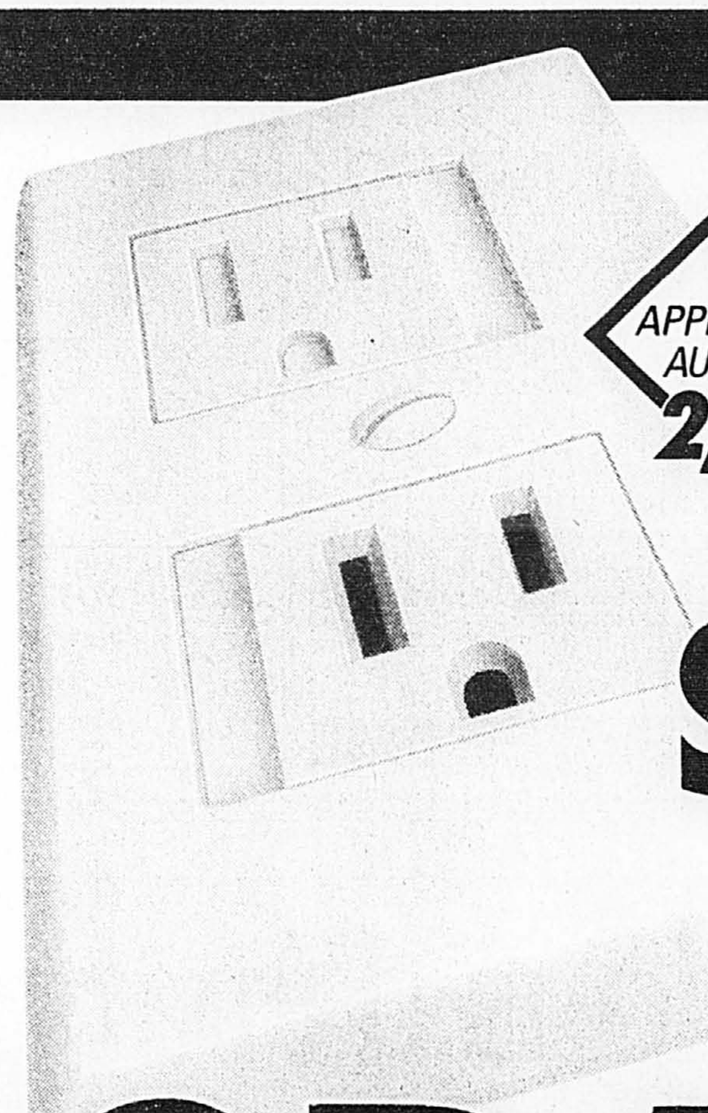
«Etant propriétaire des villas-condo #114 et 205, au 9th Green de Pompano Beach, j'ai acheté par le biais de Florida First car cette entreprise a fait un choix judicieux pour l'emplacement. C'est un endroit de rêve où, j'en suis sûr, nous écoulerons des jours heureux, mon épouse et moi, ainsi que notre famille.»

MAURICE BESNER
Pharmacien propriétaire
PHARMACIE JEAN COUTU

Vous aussi, réalisez votre rêve !

FLORIDA FIRST
98, Laurier Ouest, Montréal
TÉL.: (514) 274-5165 • 1 (800) 465-8332
IL FAUT LE VOIR... VIDÉO POUR LE CROIRE !

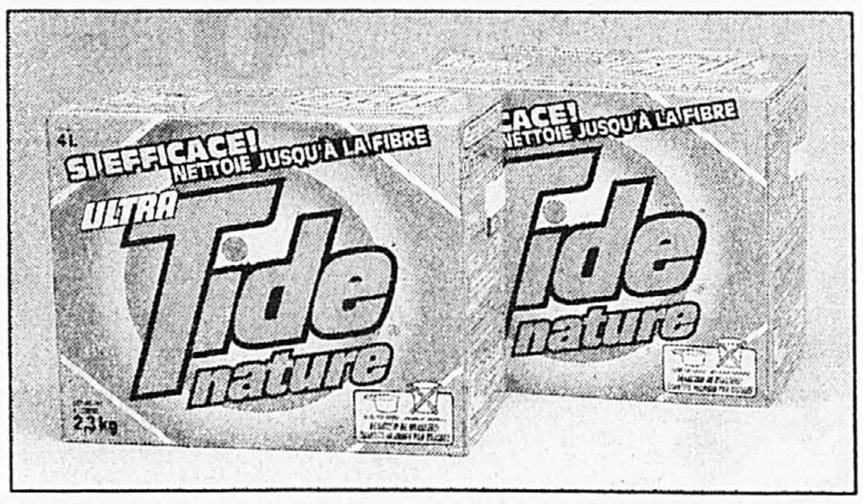
DEUX FAÇONS D'OBTENIR UNE PLAQUE COUPE-BISE



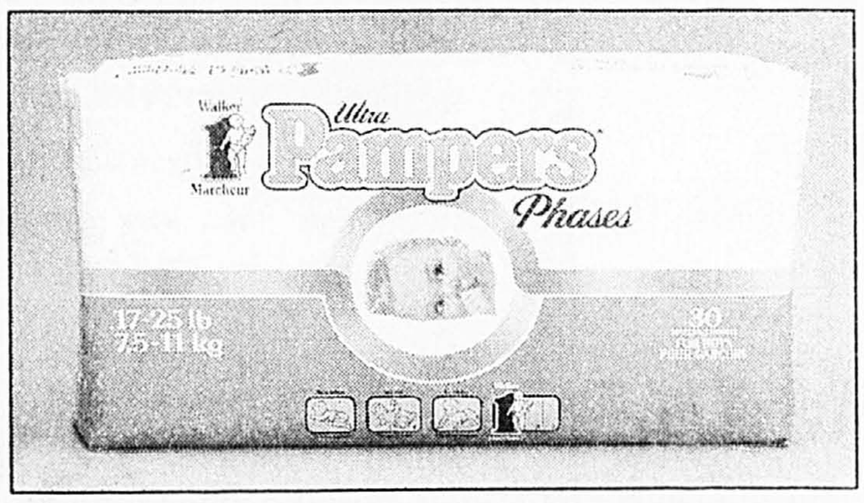
UNE VALEUR APPROXIMATIVE AU DÉTAIL DE 2,99 $

EFFICACE SÉCURITAIRE ET... GRATUITE*

À L'ACHAT DE 2 BOÎTES DE TIDE FORMAT 4 L OU D'UN FORMAT PRATIQUE OU JUMBO DE PAMPERS



Tide nettoie vos vêtements mieux que tout autre marque populaire, même à l'eau froide!

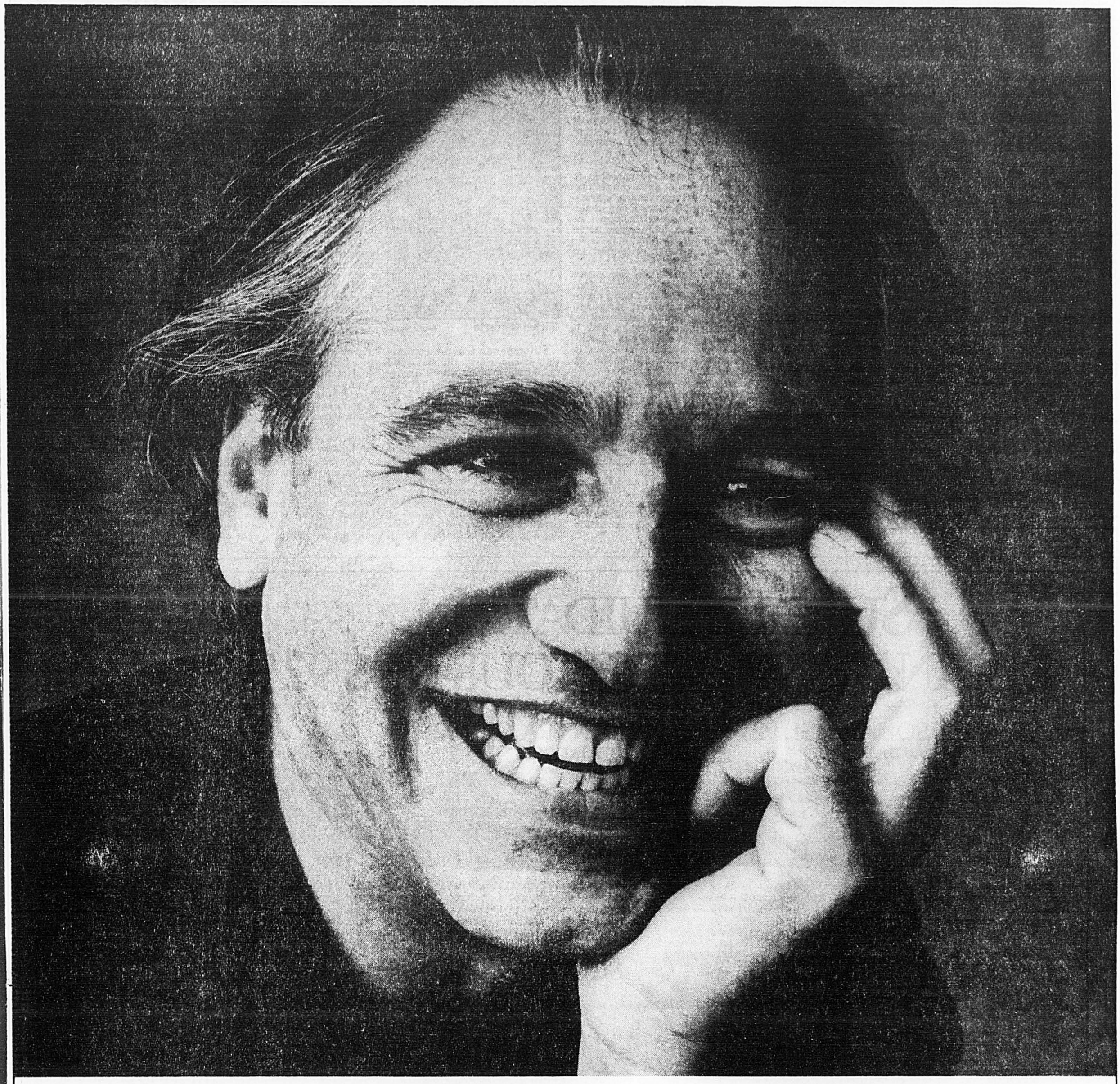


Pampers aide à garder votre bébé plus heureux et plus au sec, à toutes les phases.

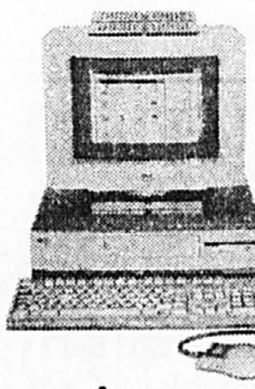
UNE OFFRE ÉLECTRISANTE DE Tide ET Ultra Pampers Phases

* Obtenez votre plaque coupe-bise gratuite en magasin ou par la poste

1. Certains détaillants participants offriront les plaques coupe-bise en magasin seulement. Consultez votre circulaire pour les dates et les autres détails de la promotion. L'offre est valable jusqu'à l'épuisement des stocks.
2. Certains autres détaillants participants n'offrirons les plaques coupe-bise que par formulaires d'offre postale. Consultez votre circulaire pour les dates et les autres détails de la promotion. L'offre postale prend fin le 31 janvier 1993.



Compter un but en prolongation. Imaginez la sensation. Posséder un nouvel ordinateur personnel Ambra... Imaginez !



Rien ne peut remplacer le sentiment intense qui nous envahit lorsqu'on a atteint son but.

Et voici qu'un ordinateur, en plus d'être abordable, peut vous aider à retrouver cette sensation : le nouvel ordinateur personnel Ambra.*

Au moment même où vous vous installerez devant un Ambra, vous vous sentirez bien. Car notre but premier, en le concevant, était justement d'en faire un ordinateur facile à utiliser, avec lequel vous seriez parfaitement à l'aise, à la maison comme au travail.

Conscients que vos besoins évoluent, nous l'avons créé pour qu'il évolue avec eux. En changeant simplement une composante, vous pouvez faire doubler sa capacité de traitement.*

Nous nous sommes dit aussi que vous auriez parfois besoin d'assistance. C'est normal. En composant un numéro 800, vous pouvez nous rejoindre six jours par semaine. Par les temps qui courent, combien peuvent en dire autant?

Nous offrons également une garantie de service sur place d'une durée d'un an.

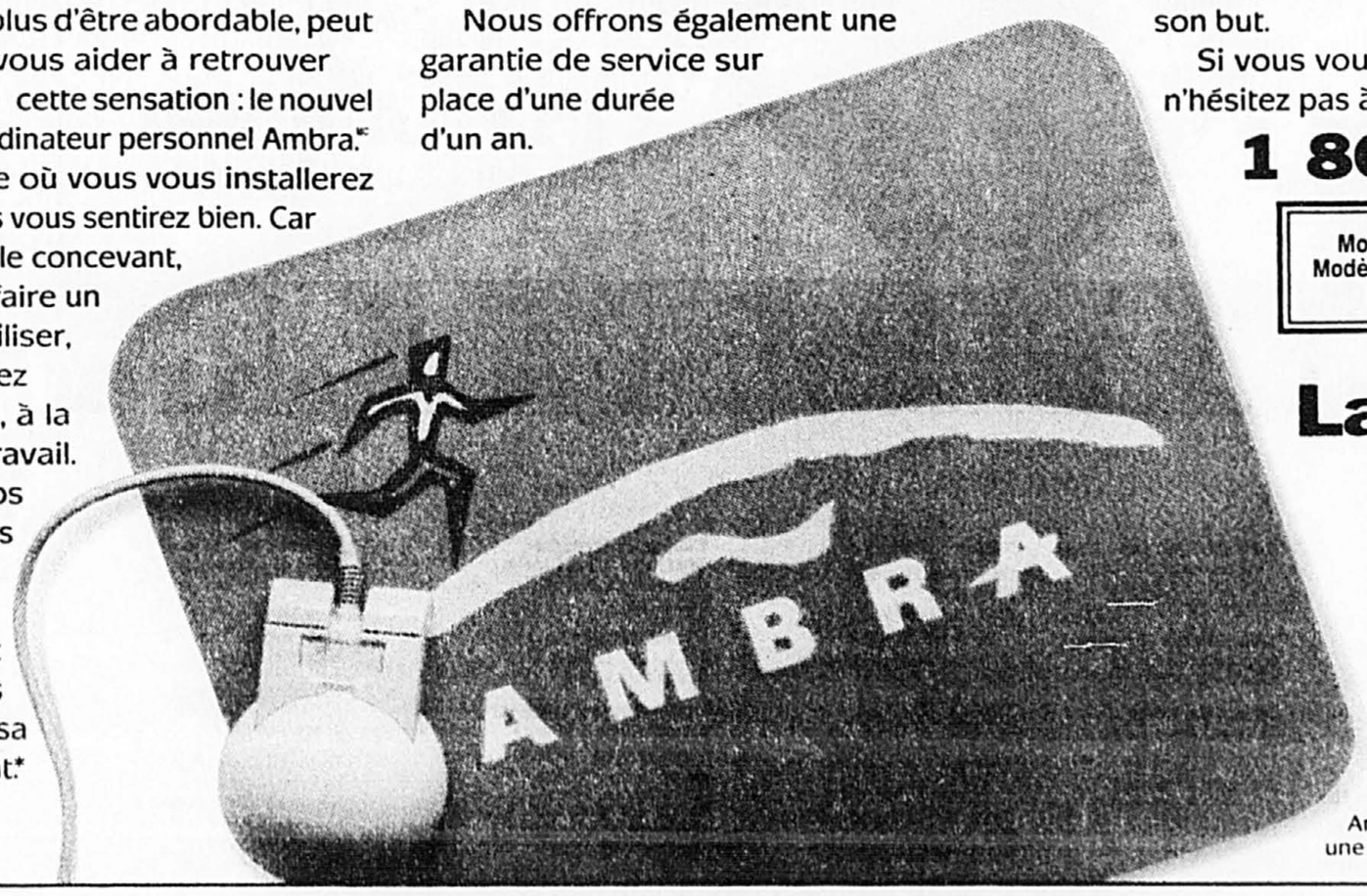
Qui d'autre, de nos jours, se donne la peine de se déplacer?

Tout ça pour dire qu'en concevant l'ordinateur Ambra, nous pensions à vous. En nous rappelant qu'il n'y a rien de plus gratifiant que d'atteindre son but.

Si vous voulez en savoir plus sur Ambra, n'hésitez pas à nous appeler.

1 800 363-0077

Modèles 386 SX à compter de 1 368 $*
Modèles 486 SX/DX2 à compter de 2 199 $*
Écran, logiciel et souris compris.



La puissance en soi.

AMBRA
ORDINATEURS PERSONNELS

*Ainsi, un 486 SX devient un 486 DX2.
**Prix de détail suggéré par le fabricant. Les détaillants participants peuvent vendre à moindre prix.

Ambra est un produit d'ExperComp Services Limitée, une filiale d'IBM Canada Ltée.

PATRO LE PREVOST

Soirée vins et fromages au Patro Le Prévost

Le samedi 7 novembre 1992

Le Patro Le Prévost recevra ses amis et bienfaiteurs pour le Gala annuel.

Cette année, la présidence d'honneur sera assumée par Monsieur Claude Masson, vice-président et éditeur adjoint au journal *La Presse*.

Un cocktail sera offert à compter de 18 h 30 et une dégustation de vins et fromages débutera à 19 h 30. La soirée sera agrémentée de danse continuelle avec orchestre.

Les tables sont de 8 convives et le coût du billet est de **30 $** par personne.

Vous pouvez obtenir des billets et/ou informations au secrétariat du

Patro, 7355, Christophe-Colomb

Tél. **273-8535**

Bienvenue à tous!

Michel Garretta rompt le silence et dénie sa responsabilité dans l'affaire du sang contaminé

Agence France-Presse

BOSTON, États-Unis

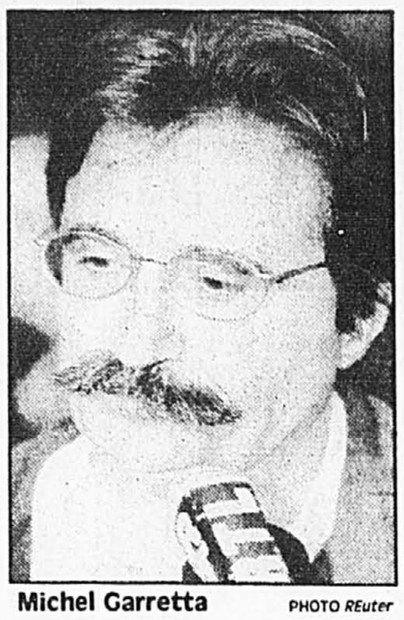
■ Le docteur Michel Garretta a passionément dénoncé hier soir à Boston la «parodie de procès» et la «rumeur ignoble» qui l'a «rendu responsable» de la contamination des hémophiles par le virus du sida.

«Je ne suis pas responsable de la souffrance et de la contamination des hémophiles», a martelé le docteur au cours d'une conférence de presse à l'aéroport de Boston-Logan, donnée une heure avant de prendre l'avion pour venir se constituer prisonnier en France.

S'expliquant d'une voix cassée après trois mois de silence, l'ancien responsable du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) a reconnu qu'il avait pu commettre «une erreur». Mais il a dénoncé la chasse aux «sorcières» dont il était victime et la «rumeur» qui a fait de lui un «monstre».

«Qu'on ne me fasse pas porter les erreurs des autres», a affirmé M. Garretta, ajoutant que pour la transfusion sanguine, «c'est l'État qui prend les décisions (...) c'est l'État qui assume la responsabilité.»

Michel Garretta a affirmé que les hémophiles français avaient été contaminés au tout début des années 80, avant les faits qui lui sont reprochés. Il a rappelé «l'ensemble de la méconnaissance scientifique mondiale» sur le sida à cette époque.



Michel Garretta PHOTO *REuter*

S'il reconnait avoir commis une erreur, c'est «fin mai 1985 quand on avait le choix d'arrêter» la distribution de sang contaminé. «On aurait dû, mais cette erreur je ne l'ai pas commise seul», s'est défendu M. Garretta en se disant victime «d'un des combles de la lâcheté collective». Il a cité «les responsables politiques, les conseillers scientifiques, les médecins experts qui traitent les hémophiles et les responsables des transfusions sanguines».

«Le terme souffrir est faible», a dit M. Garretta pour évoquer sa situation, en rappelant qu'il hésitait à parler de sa douleur parce qu'à chaque fois on lui opposait le drame des hémophiles.

Il a affirmé qu'il avait quitté la France il y a trois mois parce qu'il était «fatigué» et qu'il avait besoin de «vivre normalement». «J'ai peur de la prison», a-t-il dit, en rappelant qu'il laissait aux États-Unis sa femme Anne-Marie et sa fille de 19 ans, Julie.

Après sa condamnation, le docteur Garretta avait dix jours pour rentrer en France et faire éventuellement appel du jugement.

Responsabilités politiques?

L'annonce de son retour imminent en France a relancé, hier, la polémique sur la responsabilité des hommes politiques dans cette affaire du sang contaminé par le virus du sida.

Après les accusations lundi de la presse et de plusieurs membres de l'opposition contre le gouvernement socialiste soupçonné d'avoir volontairement laissé partir à l'étranger le principal protagoniste du scandale du sang contaminé, les responsables de la majorité comme de l'opposition débattaient hier de la question d'une éventuelle comparution devant la Haute cour de justice des ministres mis en cause à l'époque des faits en 1984 et 1985.

Dans un article intitulé *Et si les politiques étaient jugés comme les autres*, le journal populaire *Le Parisien* écrit: «À répéter qu'il joue un rôle de bouc émissaire, Michel Garetta a réactivé l'idée selon laquelle (...) les politiques se sont encore défilés.» «Du coup, poursuit le quotidien, le débat sur la Haute cour de justice est relancé et les noms de Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé (respectivement l'ancien Premier ministre, le ministre de la Santé et son adjoint) réaparaissent doucement mais sûrement.»

L'avocat des parties civiles Jacques Vergès, qui a déposé une plainte «pour empoisonnement» contre les trois anciens ministres, soutient «qu'ils n'y réchapperont pas» rappelant que certains contaminés, il y a quatre ou cinq ans, «vont commencer à mourir».

De nombreux dirigeants, socialistes et de l'opposition, s'accordent pour estimer qu'il faut une justice unique à tous les Français qu'ils soient hommes politiques ou pas. Actuellement les ministres en exercice ne peuvent être jugés que par la Haute cour de justice, uniquement composée de parlementaires.

Ainsi pour l'ancien ministre néogaulliste RPR de l'Économie Édouard Balladur, la Haute cour est «un organisme politique qui donc sera forcément soupçonné de juger pour des motifs politiques dans lesquels la justice même n'a pas beaucoup de place».

Ce point de vue est également partagé par plusieurs dirigeants socialistes. M. Dominique Strauss-Kahn, ministre socialiste de l'Industrie et du Commerce extérieur, a estimé qu'il fallait «que les hommes politiques relèvent des mêmes tribunaux» que les autres Français. «La Haute Cour n'est pas la bonne solution», a soutenu le ministre.

Sur le même ton M. Louis Mermaz, ministre socialiste chargé des Relations avec le Parlement, a affirmé: «Pour que les Français aient l'impression que la justice est la même pour tous, il faudra certainement s'orienter vers une réforme pour que le droit soit le droit commun pour l'ensemble des citoyens.»

M. Fabius interrogé hier par *Libération* (gauche), a répondu: «Plus largement sur le plan moral dans une telle tragédie, personne ne peut se sentir exonéré ni les spécialistes, ni les administrations, ni les médias, ni l'exécutif ou le législatif, y compris ceux qui ont agi comme il le fallait. Cela concerne aussi le politique.» Au-delà du débat sur la Haute cour, plusieurs responsables de l'opposition n'hésitent pas à s'engager dans une polémique beaucoup plus vive. Pour le libéral Hervé de Charette, «la justice est ridiculisée publiquement et l'État bafoué» alors que le Dr Michel Garetta s'est «mis à l'abri à l'étranger».

Selon son avocat, le dr Garetta craint pour sa sécurité en prison et aurait tenté de négocier les conditions de son retour et de sa détention. Mais le ministère de la Justice a assuré qu'«aucun contact n'est intervenu entre les défenseurs de M. Garretta et le ministère de la Justice».

Les associations d'hémophiles ont également largement fait part de leur indignation sur le déroulement de cette affaire. Et hier matin, les avocats des hémophiles contaminés ont annoncé que le docteur Garretta a été radié à vie de l'Ordre des médecins français, ce qui lui interdira désormais tout exercice de la médecine.

M. Garretta est condamné pour avoir laissé s'écouler en connaissance de cause des produits sanguins contaminés par le sida. Douze cents hémophiles ont ainsi été contaminés et 256 en sont déja morts.

SUPER LIQUIDATION
DE FIN D'ANNÉE DE TOUS NOS 92!

SONATA GL 92 (AUTOMATIQUE)

Rabais de 2 300 $



Une luxueuse intermédiaire assemblée au Québec et qui a la qualité d'une voiture importée! Moteur 2 L, 16 soupapes, DACT. Direction et freins servo-assistés. Suspension indépendante aux 4 roues. Radiocassette AM/FM stéréo à syntonisateur électronique.

SUPER PRIX DE FIN D'ANNÉE : 11 840 $*

ELANTRA GLS 92 (AUTOMATIQUE)

Rabais de 1 800 $



Notre très sportive berline ! Moteur de 1,6 L, 16 soupapes, DACT. Glaces électriques, volant inclinable, direction et freins servo-assistés, suspension indépendante aux 4 roues, radiocassette AM/FM 4 haut-parleurs, finition intérieur luxueuse. Bref, une fougueuse voiture au style bien de son temps !

SUPER PRIX DE FIN D'ANNÉE : 11 495 $*

EXCEL CX 92 (4 PORTES)

Rabais de 1 250 $



Boite manuelle à 5 rapports et surmultiplication. Elle a plus de caractéristiques en équipement de série que toute autre voiture de sa catégorie ! Le meilleur rapport qualité-prix parmi les sous-compactes !

SUPER PRIX DE FIN D'ANNÉE : 8 445 $*

SCOUPE 92 (5 VITESSES)

Rabais de 1 000 $



Elle a la fière allure d'une performante petite voiture sport ! Et aussi l'équipement : moteur de 1,5 L, couple élevé, SACT, direction à pignon et crémaillère, suspension indépendante aux 4 roues, radiocassette AM/FM stéréo à syntonisateur électronique.

SUPER PRIX DE FIN D'ANNÉE : 9 595 $*

FIN DES 92

Tous les modèles Hyundai 1992 doivent partir pour faire place aux nouveaux modèles 93 qui nous arrivent quotidiennement.

En achetant *maintenant* une Hyundai 92 neuve, vous économisez de 1 000 $ à 2 300 $. Vous continuerez aussi à économiser dans l'avenir parce que toutes les Hyundai jouissent d'une garantie de 5 ans/100 000 km, l'une des meilleures de l'industrie.†

HYUNDAI
Un achat intelligent!

* Sonata GL 92 à partir de 11 840 $. Excel CX 4 portes à partir de 8 445 $. Elantra GLS à partir de 11 495 $. Scoupe, modèle de base à partir de 9 595 $. Immatriculation, transport, préparation et taxes en sus. Les prix indiqués sont les prix PDSF moins les rabais consentis. Les concessionnaires participants peuvent vendre à meilleur prix. Cette offre est limitée dans le temps et se termine à l'épuisement des stocks.
† Renseignements complets chez le concessionnaire

OUEST

Autos Eurolux Inc.
2500, boul. Hébert
Valleyfield 377-1985

Automobiles Ulsan Ltée
1625, boul. Hymus
Dorval 683-5702

Excellence St-Eustache Hyundai
885 boul. Arthur Sauve
St-Eustache 974-0440

Ile Perrot Hyundai
500 Don Quichotte
Ile Perrot 425-2960

Formule Hyundai
0117 rue Clement
Ville Lasalle 364-1124

SUD

Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly 443-8557

Automobiles Corée Longueuil Ltée
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil 670-2080

Les Automobiles Cloginor Inc.
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
348-6817

Le Carrefour de la Voiture Importée Inc.
2499, boul. Casavant
St-Hyacinthe 774-6344

Châteauguay Hyundai
83, St-Jean-Baptiste
Châteauguay 692-9630

Hyundai Granby
1196, rue Principale
Granby 378-4666

Hyundai Rive-Sud
34 boul. Taschereau
La Prairie 444-4244

NORD

Desmeules Hyundai
1237, boul.
des Laurentides
Ville de Laval 668-6393

Hyundai Auto St-Jérome
1180, boul. des
Laurentides
St-Antoine 432-4252

Hyundai Mont-Laurier
1756, boul. Paquette
Mont-Laurier 623-5018

Hyundai Val David – ENR.
990, Route 117
Val David 322-6620

Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Chomedey, Laval
682-6000

Hyundai Blainville
1053, Curé Labelle
Blainville 434-5484

Houle et Frères Hyundai
401 boul. des Seigneurs
Terrebonne 471-4647

EST

Pointe-aux-Trembles Hyundai Enr.
12150, rue Sherbrooke est
Montréal 645-2233

Hyundai de Lanaudière
1165, de Lanaudière
Joliette 759-7669

Coiteux Hyundai
5187, avenue Papineau
Montréal 521-3201

Excellence Hyundai
1250 Marie-Victorin
Tracy 743-1244

Hyundai Repentigny
845 rue Notre Dame
Repentigny 582-3182

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

la Floride... à louer



Pour des vacances réussies
A PRIX ABORDABLES
profitez de notre OFFRE SPÉCIALE
et LOUEZ l'une de nos luxueuses
villas-condominium neuves de
1250 à 1500 pi ca., entièrement meublée,
avec cuisine équipée, 2 ch. à coucher,
2 salles de bains et une vaste terrasse
pour prendre vos repas...
Situation exceptionnelle
sur un golf ou l'intracoastal, près de tout,
et à quelques minutes de la mer...
Activités illimitées pour toute la famille.

VOUS EN AVEZ VRAIMENT POUR VOTRE ARGENT!

24 $US PAR JOUR / PAR PERSONNE*

* Prix à partir de, basé sur une occupation de 4 personnes.

FLORIDA RENTING
98, Laurier Ouest, Montréal
TÉL.: (514) 274-3803 • 1 (800) 465-8332
IL FAUT LE VOIR... VIDÉO POUR LE CROIRE!

À Sorel, le maire Gauthier fait face à une opposition

GEORGES LAMON
SOREL

■ À moins d'un revirement de dernière minute, le maire Marcel Gauthier devrait l'emporter sur son adversaire Claude Saint-Michel, du Renouveau Sorelois. Tout au plus le Renouveau sorelois pourrait-il faire élire trois conseillers en plus de Marcel Laramée, un vieux routier indépendant qui sollicite un quatrième mandat. Le 1er novembre, les 17 650 électeurs auront à choisir leurs conseillers dans les huit districts; il y a 21 candidats dont deux à la mairie.

Véritable monument, le maire Gauthier, élu en 1983 avec 1170 voix de majorité et réélu en 87 sans opposition, devra compter cette fois sur une opposition systématique et structurée, la première dans les annales de la ville.

Même s'il se dit «très optimiste et confiant» d'être réélu avec une majorité égale à celle de 1983, Marcel Gauthier, qui fait cavalier seul, reconnaît toutefois que la campagne est «chaude et très difficile».

Les couteaux volent bas dans cette campagne électorale où le salissage direct s'accentue sur les dernières longueurs.

Si le maire Gauthier reproche à M. Saint-Michel, ex-directeur général de l'Hôtel-Dieu de Sorel, de gérer des déficits (l'Hôtel-Dieu a encouru un déficit de plus d'un million), Saint-Michel l'accuse d'être un «imposteur», en annonçant des subventions gouvernementales hypothétiques. Il qualifie de «bonbon électoral» un excédent d'un million redistribué aux contribuables, soit 162 $ par propriétaire d'unifamiliale.

Le maire Gauthier s'en défend bien. «C'est un remboursement aux propriétaires, assure-t-il. Nous ne pouvions pas faire autre chose que de l'appliquer au service de la dette.» Quant à son procès pour conduite en état d'ébriété, qui doit reprendre le 18 décembre, il ne semble pas influencer sa campagne. Personne n'en parlerait si ce n'était des journaux à potins, note le greffier de la ville, Jean Charbonneau.

Marcel Gauthier, vieux routier de la politique et organisateur libéral de la région, estime que «le passé est garant de l'avenir». «Ça va bien, faisait-il remarquer au cours d'une rencontre avec *La Presse*, pourquoi changerait-on? J'ai réalisé mes promesses électorales. Je suis un maire qui a l'expérience municipale.» Il ne fait pas de véritable campagne, mais se fie à ses contacts personnels et à sa réputation.

À l'exception de Claude Saint-Michel, ex-maire de Sainte-Anne-de Sorel (1979-1983), les candidats du Renouveau sorelois en sont à leurs premières armes au palier municipal.

Au programme du Renouveau sorelois, en plus de se préoccuper en priorité des citoyens, on définit deux objectifs précis: un maximum de deux mandats consécutifs pour le maire et le gel du salaire des élus pour les quatre prochaines années. Le candidat Saint-Michel ne cache pas que Sorel, comme bien des municipalités, fait face à une situation économique très difficile avec plus de 25 p. cent de chômage. «Il faut changer la mentalité, explique-t-il, et redonner confiance aux gens, surtout aux commerçants.» Il favorise également une concertation régionale Sorel-Tracy-Saint-Joseph en sécurité publique (police et incendies) et transport en commun.

Le président des élections, Me Jean Charbonneau, prévoit que plus de 70 p. cent des électeurs se prévaudront de leur droit de vote. Le vote par anticipation de dimanche dernier semble s'orienter dans cette voie: 784 électeurs ont voté, 4,4 p. cent de l'électorat.

Dans la population, si l'on reconnaît que le maire Gauthier a «remis de l'ordre dans les finances de la ville», on lui reproche en revanche de «gérer la ville comme son garage». Dans le camp adverse, on dit qu'il n'a pas de vision globale de sa ville. On soutient même que la panique s'empare de lui et qu'il sent le tapis glisser sous ses pieds.

APRÈS 45 ANS EN AFFAIRES
MEUBLES DAVELUYVILLE DOIT FERMER
SELON LES INSTRUCTIONS DU PRÉSIDENT ET DE SES ADMINISTRATEURS MAYNARDS
LIQUIDE L'INVENTAIRE COMPLET DE 1.1 MILLION $ DE MOBILIER DE CHAMBRE ET DE SALLE À MANGER DE QUALITÉ
EN CHÊNE MASSIF ET EN MERISIER
TOUT L'INVENTAIRE EST MAINTENANT RÉDUIT DE 50%
PLUS DE 20 MODÈLES FINIS CHÊNE, MERISIER POUR CHAMBRE DES MAÎTRES
Daveluyville
et 3 MODÈLES DE CHAMBRE POUR ENFANTS
PLUS DE 10 MODÈLES DE SALLE À MANGER
LA VENTE DÉBUTE LE JEUDI, 29 OCT À 10 h
2 ENDROITS
PASCAL - 3600 CÔTE VERTU, ST-LAURENT
5836 BOUL. MÉTROPOLITAIN EST., ST-LÉONARD
HEURES D'OUVERTURE: MER AU VEN 10h À 21h, SAM 9h À 17h, LUN ET MAR 10h À 18h
Maynards DEPUIS 1902
VISA MasterCard

ALCOOL - DROGUE

un problème dans ta vie?
le Père Paul Aquin s.j.
veut t'aider
(514) 229-3426
DEPUIS 1978
PAVILLON GRAND ÉLAN
C.P. 119, Mt-Rolland, Qué., J0R 1G0

VENTE ANNIVERSAIRE !
DERNIÈRE SEMAINE!

Mc Call's 6236
POLAR BOUCLAIR JUSQU'À 30% DE RABAIS!
100% polyester, 150 cm. Idéal pour chauds cols roulés, blousons, pullovers et plus. Couleurs unies assorties.
Prix cour. jusqu'à: 19,99$ m
Prix BouClair à partir de: 9,99 m
VELOURS CÔTELÉS JUSQU'À 33 1/3% DE RABAIS!
100% coton, 90cm, 115cm or 150cm. Disponibles en couleurs unies ou assorties, motifs floraux, géométriques, fantaisistes et motifs pour enfants (disponibles aussi en version matelassée).
Prix cour. jusqu'à: 19,99$ m
Prix BouClair à partir de: 5,59 m
OUATINE "CONFORT" IMPRIMÉE 33 1/3% DE RABAIS!
100% polyester, 150 cm. Motifs de basket-ball et motifs pour enfants sur fond blanc.
Prix cour.: 9,99$ m
Prix BouClair: 6,66 m
FOURRURE SYNTHÉTIQUE JUSQU'À 33 1/3% DE RABAIS!
Compositions variées, 150 cm. Douces, chaudes et si abordables! Choix de couleurs mode unies ou d'imprimés animaux.
Prix cour. jusqu'à: 37,99$ m
Prix BouClair à partir de: 10,39 m
HALLOWEEN • HALLOWEEN • HALLOWEEN
IMPRIMÉS D'HALLOWEEN

33 1/3% DE RABAIS!
Imprimés "Sew Scary" & "Halloween"
Compositions et largeurs variées. Motifs de sorcières, fantômes et plus aux couleurs vives ou fluo pour tous vos déguisements.
Mc Call's 5620
Prix cour. jusqu'à: 7,99$ m
Prix BouClair: 1,99 m
Accessoires d'Halloween 20% DE RABAIS!
3 POUR LE PRIX DE 1*
Sur tous les patrons
• VOGUE
• McCALL'S
• BUTTERICK
*De valeur égale ou moindre.
ACCESSOIRES DE COUTURE 33 1/3% DE RABAIS!
• FILS KOBAN • TOUS LES BOUTONS
• VELCRO au mètre • TOUTES LES APPLIQUES
-DERNIÈRE SEMAINE - DERNIÈRE SEMAINE -
GAGNEZ UNE MACHINE À COUDRE elna 1600
D'UNE VALEUR DE 559$
Bons de participation disponibles dans tous nos magasins.
Hâtez-vous de participer! Le tirage aura lieu le 6 novembre 1992. Bonne chance à tous!

AUBAINES POUR LA MAISON
GRATUIT 331-1300
SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE
Stores, tentures, voilages, couvre-lits, douillettes etc.
STORES HORIZONTAUX
VERTICAUX BOUCLAIR FAITS SUR MESURE
JUSQU'À 40% DE RABAIS!
Lamelles en P.V.C. de 2" et de 3 1/2" de large. Vaste sélection de styles et de couleurs... unis ou gaufrés qui se marieront bien à votre décor.
PRÊTS EN 48 HEURES!
ÉPARGNEZ 50% de rabais sur la marchandise courante.
Lamelles en P.V.C. de 1" de large. Grand choix de grandeurs offertes en 8 couleurs mode: blanc, ivoire, gris, rose, bleu, pêche, noir et lilas.
Disponibles en magasins seulement. Marchandise courante.
Prix cour. jusqu'à 42,99$ À PARTIR DE 3,49*
*Certaines grandeurs ne sont pas disponibles dans toutes les couleurs.
Nouvelle collection d'Europe et des États-Unis.
100% coton, 137 cm. Des imprimés qui transformeront chaque pièce de la maison! Motifs floraux, métalliques, abstraits et plus!
ÉPARGNEZ JUSQU'À 50%
VALEUR JUSQU'À 60$ LE MÈTRE!
Prix cour.: 14,99$ - 34,99$ m
À PARTIR DE (Coton "Galaxie") 4,99 m
ÉPARGNEZ JUSQU'À 70%
TISSUS UNIS... À PARTIR DE 6,99 m
50% coton, 50% polyester, 115 cm. 100% coton, 137 cm. Texturés, aspect lin, satinés, glacés et plus.
Prix cour. jusqu'à 15,99$ m.
DOUILLETTES & ENS. DE DOUILLETTES* 20% DE RABAIS!
Choix d'imprimés en polycoton, chintz et percale.
SOLDE! 23,99 - 167,99
*Pour lit jumeau, double et grand lit.
STORES VERTICAUX POUR PORTES-FENÊTRES
Verticaux 75" X 84". Lamelles en P.V.C. de 3 1/2 pouces. Choix de couleurs et de styles... ordinaire, gaufré, strié.
Disponibles en magasin seulement.
À PARTIR DE 49,99 VALENCE INCLUSE
P.V.C. ordinaire et gaufré
MAGASINEZ ET COMPAREZ !
Ces articles ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 31 octobre 1992.
DOLLARD* 3149, boul. des Sources 683-4711
ST-LÉONARD* 4305, rue Jean-Talon 725-9175
MONTRÉAL-NORD* 5630 Henri-Bourassa 327-1113
CENTRE-VILLE 2110 Ste-Catherine o. Angle Du Fort 989-8934
TERREBONNE* 1350, ch. Moody 471-9494
ST-CONSTANT 400, route 132 635-8407
BouClair
FAITES LE VOUS-MÊME ET ÉPARGNEZ
NOUVEAU REPENTIGNY 85 Brien 654-2619
CHOMEDEY 965, boul. Curé-Labelle 973-8208
AUSSI À GRANBY ET À ST-HYACINTHE
LAVAL* 3350, boul. St-Martin 687-8480
LASALLE* 363, ave. Dollard 365-7337
LAVAL* 1720, boul. des Laurentides 667-3120
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 180, boul. St-Joseph 348-1145
*NOUS SOMMES MAINTENANT OUVERTS JUSQU'À 21 h LES MERCREDIS, POUR MIEUX VOUS SERVIR.

À NE PAS MANQUER!

MOORES... SUPER ACHATS DE VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR!



Blouson de dernière mode à prix exceptionnel

Moores vous propose le meilleur vêtement d'extérieur de la saison! Ce blouson dernier cri de qualité est confectionné avec minutie et possède une doublure matelassée de polyester chaude et légère. Profitez dès aujourd'hui de cet achat formidable!
Tailles : P, M, G, TG, TTG
Taille forte : même bas prix!

Seulement 49.99$

Spécial Prix Choc!

Comparez à 80$

BLOUSON DE QUALITÉ
59.99$
comparez à 95$



TROIS-QUARTS À LA MODE
69.99$
comparez à 135$



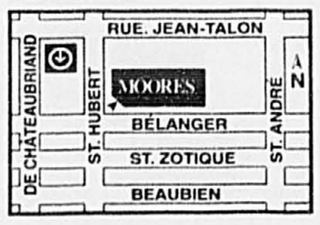
MOORES VÊTEMENTS POUR HOMMES

8 PAGES D'AUBAINES!

MOORES MODE D'AUTOMNE SPECTACULAIRE!

NOUVEAUX MAGASINS!

Rue ST. HUBERT
6955 rue St. Hubert
(coin de Bélanger)
948-6282



CHOMEDEY-LAVAL
Autoroute 440 ouest
(angle boul. Curé-Labelle)
973-8655



RETOUCHES AUX BAS DU PANTALON PENDANT QUE VOUS PATIENTEZ!
RETOUCHES FAITES SUR LES LIEUX À UN PRIX MODIQUE

MOORES
VÊTEMENTS POUR HOMMES

PLUS DE 79 MAGASINS
D'UN OCÉAN À LAUTRE

Centre-Ville
Entre Peel et Metcalfe
1007 Ste.-Catherine ouest
845-1548

St. Léonard
À côté de Super "C"
6835 rue Jean Talon est
253-6555

St.Laurent
Le Bazar
3670 Côte-Vertu ouest
332-7263

Pointe-Claire
À côté de Maxi
6361route Trans-Canadienne
426-2050

Laval
1793 boul St. Martin ouest
686-2457

Brossard
À côté de Super "C"
5750 boul Tashereau
443-5717

Lasalle
À côté de Toys 'R' Us
7155 boul Newman
363-1546

Saint-Jean-Sur-Richelieu
575 boul. Pierre Caisse
359-7676

HEURES:
Lun. et Mardi 9:00-6:00
Merc. à Vend. 9:00-9:00
Samedi 9:00-5:00